

DUBLIN – Réunion de l'ALAC et des dirigeants régionaux - 1e partie
Dimanche 18 octobre 2015 – 09h00 à 12h30 IST
ICANN54 | Dublin, Irlande

GISELLA GRUBER : S'il vous plaît, tous les membres d'ALAC et les leaders régionaux, les dirigeants régionaux : venez vous asseoir. Il y a Fadi qui va arriver à 10 h. Nous avons encore une matinée chargée.

ALAN GREENBERG : S'il vous plaît. Nous avons peu de chaises dans cette salle. Je voudrais être sûr que tous les membres d'ALAC vont pouvoir prendre place autour de la table. S'il y a des membres d'ALAC qui ne sont pas assis autour de la table, dites-le.

Ici, nous avons les personnes qui sont des membres d'ALAC ou qui le seront. Les membres sortants et entrants aussi doivent siéger autour de la table. Merci.

Bien. Est-ce que l'on est prêt? Est-ce qu'on peut commencer?

Bien. Bonjour à tous. Nous sommes donc à la première séance de travail de dimanche. La réunion commence officiellement demain. Donc, nous sommes au jour -1 aujourd'hui. Un petit peu

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier, mais pas comme registre faisant autorité.

d'organisation d'abord. Nous avons plusieurs personnes qui n'ont pas pu arriver hier et participer à nos réunions d'hier. Donc, je vais un petit peu leur donner la possibilité de se présenter. Nous avons Wafa qui va se joindre à ALAC à la fin de la semaine. Est-ce que vous pouvez nous dire d'où vous êtes, qui vous êtes?

Wafa DAHMANI ZAAFOURI : Je suis de Tunisie. Je suis la directrice des opérations du DNS du Département de Tunisie. Je travaille donc dans le domaine du DNS, TLD, et ressource IP. J'ai donc 39 ans. J'ai trois enfants. Et je suis ravie de faire votre connaissance à tous. Merci.

ALAN GREENBERG : Merci. Jimmy? Est-ce que Jimmy est dans la salle? Jimmy est un membre d'ALAC qui est arrivé hier soir, mais il n'est toujours pas là. Bien.

Je voudrais aussi souhaiter la bienvenue à un grand nombre des représentants d'ALS et de RALOs qui vont participer à cette réunion. Nous n'allons pas vous donner la parole pour que vous vous présentiez, mais je vous souhaite la bienvenue. J'espère que vous aurez une bonne réunion.

Il y a – est-ce que nous avons un lien Adobe? Oui? Nous avons un lien Adobe Connect pour cette séance. Si vous voulez parler, si vous voulez prendre la parole et que vous êtes dans cette salle, levez votre carte et nous vous donnerons la parole. Si vous voyez qu'on ne vous voit pas ou si vous n'avez pas de carte, levez la main et à ce moment-là, nous vous donnerons la parole. Donc, n'hésitez pas à nous demander de vous donner la parole. Cette réunion est assez longue. Nous avons de nombreux intervenants qui vont participer à cette réunion. Nous allons limiter un peu les interventions autour de la table à deux minutes. Nous allons utiliser un *timer*, qui se trouve sur notre écran, en haut, à droit. Nous n'allons pas utiliser le biper, mais je vais demander à tout le monde de respecter les deux minutes que nous indiquera le *timer*. Quand le *timer* sonne, vous pouvez seulement finir votre phrase. Vous ne pouvez pas parler pendant deux minutes de plus, hein? Et lorsque vous parlez, s'il vous plaît, parlez à une vitesse raisonnable pour que nos interprètes puissent vous comprendre et avoir la possibilité de vous traduire. Donc, ne parlez pas trop vite.

Et finalement, dernier point, nous avons l'habitude de commencer un peu en retard dans cette réunion. Il est déjà 9 h – presque 9 h 20... il est important d'arriver à l'heure, de s'installer, et rapidement – de passer rapidement d'une salle à

l'autre. Donc, s'il vous plaît, essayez d'être à l'heure, c'est important.

Les personnes qui viennent prendre la parole dans notre réunion souvent sont obligées d'attendre et ce n'est pas une bonne chose. C'est désagréable. Bien.

Notre premier intervenant est Sally Costerton de l'Équipe responsable de la participation des parties prenantes mondiales. Sally est là, donc je lui donne la parole.

SALLY COSTERTON :

Merci beaucoup, Alan.

Donc, maintenant, vous me connaissez. Je m'appelle Sally Costerton et voilà... je sais maintenant qui je suis!

J'ai avec moi cette identification pour qu'on me connaisse bien. Donc, je suis très heureux de vous voir ce matin. Je suis vraiment heureux de venir ici à l'ALAC, au début de cette réunion de l'ICANN. On est arrivé mardi, donc ça fait déjà quelques jours qu'on est là. On apprécie Dublin. C'est une ville magnifique. Très agréable.

Ce matin, nous allons vous donner une mise à jour sur quelques points, sur ce que nous avons préparé, sur notre travail. On peut répondre à vos questions. J'ai toute l'équipe, une grande partie

de l'équipe avec moi pour l'engagement régional. Donc, je suis à la tête de cette équipe, comme vous le savez. Nous allons parler de deux points, principalement. On va vous parler de ce qui se passe pour les recommandations ATLAS. Ça, c'est très important. C'est très important, je le sais, pour vous, de parler de l'avenir d'ATLAS, des recommandations. Pour cette réunion, il y a eu des rapports d'effectués, et je sais que pour Alan, cela compte beaucoup, et c'est pour cela que nous allons faire ce compte-rendu au sujet de l'ATLAS. Mais avant de faire cela, est-ce que l'on peut mettre les transparents? Oui... continuez... avancez un petit peu... très bien. Donc, ça, c'est la carte du monde. Donc, vous aurez une copie de cette présentation. Donc, voilà comment nous travaillons à l'engagement. Ça, c'est une présentation qui a été effectuée par mon équipe. Et nous avons des données qui sont partagées pour l'engagement et quels sont les résultats également des activités que nous menons.

Donc, ça, c'est mesuré par l'Équipe du développement des politiques. Donc, nous commençons à faire de véritables progrès, nous sommes en mesure de mesurer et d'évaluer le processus d'engagement du début jusqu'à la fin. On aura encore beaucoup plus d'informations à l'avenir, mais je voulais vous montrer véritablement ce qui se passe pour la participation.

Ce que vous voyez sur cette carte – nous sommes huit, nous avons huit parties. Je sais qu'il n'y a que cinq régions dans le monde, mais nous avons toujours travaillé comme cela avec huit différents secteurs. Cinq, ce serait beaucoup plus difficile à gérer. C'est pour ça qu'on a décidé de diviser un petit peu le monde en huit, si vous voulez.

Donc, vous voyez dans les rapports, ce n'est pas toujours clair. En effet, on ne parle pas par continent, mais on parle de huit régions du monde. Don, vous travaillez tous avec des membres de mon équipe pour la participation, pour l'engagement. Vous allez obtenir plus de détails sur les programmes que nous faisons dans les différentes régions du monde, quels sont les objectifs, ce qui est effectué au niveau des processus, quelles sont les avancées que nous obtenons... et nous voyons également comment – quel est l'impact total de ces activités. On peut parler des problèmes, des défis que l'on doit relever. On avance, je le pense, mais ce n'est pas toujours facile. C'est clair.

Donc là, vous avez l'Amérique du Nord, vous avez l'Europe. Il y a beaucoup de parties prenantes de l'ICANN. Il y a moins de pression d'avoir une stratégie basée sur la communauté. Ça se passe un petit peu différemment. Donc, on travaille un petit peu différemment en Amérique du Nord et en Europe, avec des programmes un petit peu différents puisque la situation est très

différente. Mais il y a énormément de travail qui est fait. Il faut bien s'en rendre compte. Je crois que vous êtes tous des participants actifs. J'aimerais vous remercier, vous encourager à continuer à faire ce travail d'engagement pour une meilleure participation. Nous avons ces objectifs stratégiques que nous atteignons dans la plupart des cas. Nous mobilisons l'ICANN et nous avons une bien meilleure participation, on a réussi à atteindre beaucoup plus de personnes au niveau régional.

Les structures At-Large sont bien importantes et nous permettent de comprendre ce qui se passe sur le terrain, de prendre le pouls des participants.

PATRICK JONES :

Je m'appelle Patrick Jones. Donc, At-Large a demandé à notre équipe de donner quelques réponses sur les recommandations d'ATLAS. Donc, on a regardé les recommandations d'ATLAS, on les a prises en compte, et on voulait vous en parler. Nous avons quelques notes à ce sujet, et nous voulions nous concentrer sur trois des recommandations de l'ATLAS.

La première recommandation : « l'ICANN devrait continuer à soutenir les programmes d'engagement et de participation pour avoir un public plus large afin de renforcer la participation de toutes les parties prenantes ».

Donc, commentaire : les stratégies d'engagement au niveau régional décrivent comment les activités, renforcent la participation parmi tous les groupes.

Donc, nous avons des stratégies régionales. On ne va pas pouvoir tout dire, mais on a Rodrigo de la Parra, par exemple, qui est d'Amérique latine. Nous avons Kuek d'Asie. Save, Baher Esmat, Pierre Dandjinou qui est d'Afrique. Et Jean-Jacques également.

Nous avons Chris Mondini, Michael Yakushev pour l'Europe de l'Est. Gabriella Schittek pour l'Équipe européenne. Donc, on a un grand nombre de représentants de ces équipes et ils peuvent répondre à vos questions à la suite de cette séance. Mais très brièvement, si vous voulez parler de vos stratégies régionales et des progrès que vous obtenez, vous pouvez le faire. Nous n'avons pas énormément de temps, mais nous pouvons répondre à certaines de vos questions. Donc, est-ce que quelqu'un veut se lever et commencer à parler des stratégies régionales dans sa région du monde? Nous allons donner la parole à Pierre Dandjinou.

PIERRE DANDJINOU : Bonjour. Oui, je suis donc d'Afrique. Vice-président pour l'Afrique. Et ce que je voulais dire, c'est que notre stratégie

africaine est dans sa deuxième phase. Et nous avons un bon soutien de la communauté. Donc, cette nouvelle version n'est pas si différente de la première. Nous avons deux objectifs : accroître la participation dans la région africaine, la participation à l'ICANN, et s'assurer également que nous soutenions les ALS et le marché, le marché Internet en Afrique, qu'il se développe. Nous avons différents projets, différentes actions, des projets importants, comme le DNSSEC sur la sécurité du système de nom de domaine, l'entrepreneuriat; on va lancer donc un programme pour les *start-ups*, pour les jeunes pousses en Afrique pour soutenir, en effet, ces activités Internet, participation accrue à l'ICANN et s'assurer également que l'ICANN soit mieux connue, plus connue en Afrique , et précisément comment nous pouvons contribuer à l'économie numérique en Afrique en soutenant les initiatives qui existent déjà, comment les entrepreneurs peuvent se lancer dans le commerce numérique et lancer des petites entreprises, par exemple. Donc, on travaille à cela. On apprécie le soutien reçu d'At-Large, tout particulièrement lorsqu'on travaille sur la transition en Afrique. Vous avez vu qu'il y a un travail qui a été effectué. Et je pense que ça va se poursuivre à l'avenir.

RODRIGO DE LA PARRA : Bonjour. Rodrigo de la Parra. Donc, moi, je vais vous donner une mise à jour en espagnol. Je vais parler en espagnol, si ça ne vous dérange pas. Je vais vous demander d'utiliser vos écouteurs pour l'interprétation simultanée.

Très bien. Donc, bonjour à vous tous et à vous toutes. Merci pour cette possibilité que vous m'avez offerte de parler des progrès que nous connaissons dans la région des Caraïbes et d'Amérique latine.

Il y a de cela quelques semaines, nous étions à Montevideo avec le Groupe de planification. Cela inclut la participation des RALOs. Et c'était vraiment intéressant de revoir un petit peu les avancées. Les stratégies sont bonnes, je pense, parce que nous avons de plus en plus de personnes d'incluses dans le processus de la région. Des personnes qui participent à ces actions. Nous avons revu ces stratégies, qui sont conçues jusqu'à 2016. Maintenant, nous avons une nouvelle stratégie entre 2016 et 2020. Et l'idée, c'était d'aligner tous les objectifs et toutes les actions qui étaient déjà alignées. Maintenant, nous allons aligner avec le plan stratégique de l'ICANN.

Donc, il y a des résultats extrêmement intéressants qui sont obtenus en Amérique latine pour notre communauté. Nous avons plus de participations, plus de participants, non seulement en quantité, mais également en qualité. Nous avons

des postes de leaders qui sont maintenant occupés. C'est extrêmement intéressant. On le voit de plus en plus, on le note de plus en plus. On renforce les capacités – ça, c'était quelque chose qui posait un petit peu problème, mais nous pensons que nous sommes meilleurs en renforcement des capacités.

Donc, nous avons ce nouveau plan. Et j'aimerais remercier toutes les personnes de la région ALAC.

PATRICK JONES :

Donc, je vais revenir vers vous. Nous avons des transparents à présenter, des recommandations – recommandation numéro 12, recommandation ATLAS numéro 12 en collaboration avec la structure At-Large. ICANN doit mettre en place des campagnes de prise de conscience et des programmes éducatifs dans les régions sous-représentées, tout particulièrement en Asie Pacifique, Amérique latine, Caraïbe, Afrique et Moyen-Orient. Donc, Kuek pourrait nous parler de ces activités peut-être.

YO-CHUANG KUEK :

Dans la région Asie Pacifique, nous avons reçu beaucoup de conseils d'APRALO, et un soutien également de l'Équipe des politiques. Et ce qui a été vraiment utile pour nous, c'est d'institutionnaliser la collaboration dans le cadre – avec un

cadre de référence proche de la structure APRALO. Donc, ce que l'on fait régulièrement, c'est que nous avons des webinaires coorganisés avec APRALO et avec le centre de l'ICANN, qui se trouve dans notre région Asie Pacifique. On fait des présentations sur le DNS pour la communauté. Et les contenus qui sont débattus — sont débattus avec l'aide d'APRALO et du personnel de l'ICANN sur la base de ce qui se passe dans la région. Donc, je crois que c'est quelque chose de très positif. Une très bonne collaboration, donc, avec APRALO. J'ai déjà parlé, vous l'avez sûrement entendu, du type de personnalisation que nous faisons pour la région Asie Pacifique. Je vois qu'il y a un protocole d'accord avec la Thaïlande pour traduire en langue thaïe notre documentation. Donc, les résultats des réunions de l'ICANN sont indiqués dans la région.

Donc, je vais donner la parole à Baher pour la région Moyen-Orient.

BAHER ESMAT :

Oui. Moi, je suis dans le Moyen-Orient. 22 pays arabes, plus le Pakistan, l'IRAN, l'Afghanistan et la Turquie. Et en rapport avec les efforts d'engagement et de participation dans des régions sous-représentées, sous-desservies. Ça fait un an à peu près qu'on a lancé un programme pour mieux faire connaître l'industrie, le secteur du DNS. Notamment en Égypte, nous

avons fait un travail à ce niveau, des centres de leadership, pour l'Afrique et le Moyen-Orient, pour développer les capacités, pour développer l'écosystème dans les deux régions, Afrique, Moyen-Orient. Et nous avons connu des succès avec cinq ateliers pour quatre différents pays. On était à Tunis, et vous avez été des hôtes fantastiques en Tunisie. On a eu des bureaux d'enregistrement et des registres. On a parlé du marché local qui existe en Tunisie pour les noms de domaine, pour les opérateurs. On a travaillé également de gouvernance dans différents programmes. Ça fait longtemps qu'on a ces programmes, mais nous sommes en partenariat avec différents leaders de la communauté dans ce domaine. Nous avons lancé cela dans le Moyen-Orient l'année dernière. Les communautés du Pakistan, par exemple, à Islamabad, chapitre ISOC, eh bien, nous a aidé pour qu'il y ait une école nationale à Islamabad sur, justement, les questions de l'Internet.

PATRICK JONES :

Donc pour la dernière recommandation — nous allons passer maintenant à la recommandation 19 d'ATLAS. Donc, les processus et pratiques pour la recommandation suivante. C'est donc – il y a une sous-équipe qui travaille à cela, pour l'engagement, pour les politiques. Et Chris Mondini peut nous en parler. Il y a ce groupe des prenantes... Je pense qu'ensuite, on

pourra parler avec Sally et David du travail qui est fait par un autre sous-groupe, pour, l'engagement et les politiques.

CHRISTOPHER MONDINI : C'est Chris Mondini au micro, qui ne marche pas très bien... Ah! Là, ça marche!

C'est toujours Chris Mondini. Je suis très heureux de vous voir ce matin. Donc, cette équipe dont vous parliez, Patrick, nous a donné la possibilité de faire du remue-méninge sur la recherche et le développement — l'avenir de l'ICANN, en quelque sorte. Nous appelons cela « le périple des parties prenantes », ça veut dire qu'on a besoin de plus de bénévoles, de plus de bénévoles qui soient plus actifs et qui restent longtemps actifs, qui ne suivent pas seulement le mouvement, mais qui deviennent des participants beaucoup plus actifs.

Et donc, nous avons vu les données, nous avons analysé les données, nous voyons d'où viennent les gens, et voir quels sont leurs problèmes, quels problèmes ils rencontrent, quelles sont les structures dans l'ICANN. Chaque structure se pose cette question, un petit peu différemment. Et il y a des besoins différents dans chaque entité, unité constitutive. Donc, comment on peut attirer des gens, plus de personnes, plus de bénévoles qui participent plus aux processus? On a essayé de

développer des outils également pour vous aider dans vos activités de participation et d'engagement. Donc, nous allons vous demander votre avis, si vous êtes passionné par cela, pour trouver la nouvelle génération, pour avoir un plan de succession, pour que ce soit durable, pour que l'ICANN, son travail soit durable et se perpétue. Eh bien, nous serions très heureux de partager des idées avec vous, de parler avec vous, donc on ne fait que lancer le mouvement, c'est les leaders des SOs et des Acs qui nous ont demandé un petit d'aide, un petit peu de soutien. Et j'ai parlé à certains d'entre vous déjà à ce sujet, mais je veux que vous y réfléchissiez pour le moment. Ce n'est qu'un début, mais on pense à l'avenir. Que sera l'ICANN dans 15 ans? Dans 20 ans? D'où viendront les talents? Qui s'engagera? Qui participera activement à ce moment-là? Il faut réfléchir à ça.

Donc, ça, c'est quelque chose qu'on lance, et on va continuer à en parler dans les années à venir.

SALLY COSTERTON :

Merci beaucoup, Chris. La dernière fois qu'on s'est vu, à la dernière réunion, on vous a expliqué qu'il y a environ neuf mois, nous avons une équipe de coordination parmi le personnel de l'ICANN qui est un groupe composé de tout le personnel qui travaille avec la communauté. Donc, l'Équipe de développement de politiques, engagement – vous les avez vus ce matin –,

communication, avec Duncan Burns – vous connaissez Duncan de l'Équipe d'engagement numérique avec Chris Gift, qui va venir vous voir, je crois, d'ici peu, les réunions avec Nick Tomasso, qui est à la tête de cette équipe. Et nous avons très souvent des invités DPRD avec Nora Abusitta, et elle est le Programme des *fellows*, ce qui est un programme vraiment important. Comme l'a dit Chris, si l'on parle de l'avenir de l'ICANN, il faut bien penser aux boursiers, aux *fellows*. Nous avons également l'Équipe GDD. Ce que nous voulons faire, c'est d'avoir un point de vue plus général, plus holistique sur l'organisation ICANN, comment maximiser nos ressources pour régler – pas les problèmes au quotidien : ça, on le fait au niveau des départements, mais aller plus loin. Il y a des défis sérieux pour les communautés à l'ICANN pour connaître une croissance et un développement — c'est ce que disait Chris —, et nous avons besoin d'engager le personnel dans ce processus. Je crois que ce n'est pas comme le temps, on peut faire quelque chose, il y a des possibilités. Je sais que beaucoup de gens sont épuisés à l'ICANN : il y a tellement de choses à faire, tellement de travail. C'est bien de faire beaucoup, de faire beaucoup de choses différentes, mais ce n'est pas durable. Il faut que ce soit durable. Et ça, c'était même avant la transition IANA qu'on s'est posé cette question.

Alors, vous rajoutez une couche véritablement, qui était la couche de travail, qui était la transition IANA... Il est très clair qu'il faut maximiser nos ressources parce qu'on a tant à faire qu'il faut travailler d'une manière efficace.

Donc, nous essayons de mettre en œuvre la stratégie de nouvelle réunion. On en a beaucoup parlé de cela. Ça va changer les choses. Il va y avoir de nouveaux projets avec ces nouvelles réunions de l'ICANN, ce nouveau type de réunions. Mais dans tout l'ICANN, il faut que – vous pensez bien que le personnel est là pour vous soutenir. Si vous pensez que le personnel pourrait plus vous soutenir, nous voulons le savoir. Venez m'en parler, parler aux membres de mon équipe. Heidi fait partie également de cette équipe, d'ailleurs.

Donc, par exemple, ce n'est pas la même chose pour tous les groupes SO/AC, pour être – faire partie des groupes SO/AC. On dit à tout le monde : « Venez à l'ICANN! Rejoignez-nous! Nos réunions sont gratuites. Vous n'avez rien à payer », ainsi de suite. En fait, ce n'est pas exactement comment ça se passe littéralement. Il faut – il y a un processus à suivre pour, par exemple, même venir à At-Large. Donc, c'est important de bien se concentrer sur certains efforts pour améliorer la participation à l'engagement. Donc, ça, ça ouvre à des questions. Je suis prêt, nous sommes prêts à répondre à vos questions. Alan.

ALAN GREENBERG :

Vous nous avez dit d'indiquer ce que vous pouviez faire. Il y a deux recommandations ATRT II qui reconnaissent que trouver des bénévoles qui travaillent efficacement et fortement, c'est difficile. Ce n'est jamais facile. Je ne veux pas être superlatif, mais c'est plus difficile de trouver des bénévoles s'ils ne travaillent dans le secteur commercial. Si vous êtes payés dans le domaine du DNS, si vous êtes payés par votre entreprise, c'est une chose, mais pratiquement tout le monde dans cette salle ne travaille pas dans le domaine du DNS, n'est pas dans le secteur Internet. Ici, dans cette salle, nous prenons des jours de vacances pour venir ici. Nous prenons des congés sans solde pour être ici. On n'est pas des professionnels de l'Internet, payés par le secteur de l'Internet. C'est une grande différence. C'est la même chose que des personnes qui ne sont pas payées — mais il y a des personnes qui sont très aisées, par exemple, qui sont des avocats de propriétés intellectuelles, qui ont un emploi du temps assez flexible et qui peuvent – qui ont des ressources, qui peuvent venir ici. Donc, c'est difficile pour nous. Il faut être bien conscient de cela. Nous ne sommes pas des gens du secteur de l'Internet, et nous n'avons pas toujours beaucoup de ressources. C'est une autre communauté, un autre type de communauté, l'ALAC. Donc, il fait penser différemment. Comment peut-on trouver des bénévoles plus engagés? Comment est-ce que les

gens vont pouvoir rester longtemps, travailler à long terme, s'engager à long terme, faire le maximum? Ça, c'est l'aspect du bénévolat à l'ICANN. Beaucoup de gens à l'ICANN ne sont pas véritablement des volontaires. Ici, nous sommes tous des volontaires, des bénévoles autour de cette table.

SALLY COSTERTON :

Oui. Je comprends tout à fait ce que vous avez dit. Je suis tout à fait d'accord. Un autre aspect que je voulais mentionner : beaucoup d'entre vous sont bien conscients de cela, ce n'est pas seulement une question d'argent, mais il faut des outils pour les personnes, que ce soit la traduction, que ce soit – ou bien les déplacements, les hôtels, les outils linguistiques, améliorer les recherches sur le site Web, avoir un environnement de travail aisé. Donc, je crois que le projet de Christopher va dans ce sens, donc, il faut communiquer beaucoup avec lui.

Donc, je ne sais pas si Rob est toujours là. Rob Hogarth – il est très grand, ce monsieur. Jean-Jacques est également présent. Ils font partie de ce groupe de travail que nous avons lancé et qui travaille avec Chris. Comment? On regarde toutes les ressources de l'ICANN, on les prend en compte pour le soutien des bénévoles, pour le soutien du travail des bénévoles parce qu'on a à tendance à regarder cela en silo, d'une manière très étroite. Ça, c'est seulement pour les déplacements; ça, c'est

seulement pour un soutien exceptionnel. Donc, maintenant, on commence à regarder avec une vue d'ensemble sur toutes les ressources de l'ICANN, comment sont-elles affectées? Comment, totalement, sur le budget de l'ICANN – combien avons-nous à notre disposition? Comment on peut s'assurer qu'on puisse appairer les ressources avec les objectifs? C'est comme ça qu'il faudrait travailler. Vous savez, à l'ICANN, il y a une évolution constante. C'est un processus de maturation constant. Maintenant, nous avons un point de vue plus stratégique sur l'avenir de l'ICANN. Nous essayons de travailler un petit peu différemment et nous voulons améliorer le travail des bénévoles à l'ICANN, leur faciliter leur travail. Ça doit être évidemment un processus multipartite, avec tous les acteurs, avec un accès plus facile pour s'engager dans l'ICANN, pour être un bénévole à l'ICANN et travailler efficacement dans les groupes, tels que le vôtre.

ALAN GREENBERG :

Je rajouterai une chose. Je ne veux pas me plaindre, mais il y a le concept du respect des bénévoles. Il faut respecter les bénévoles. Parfois, on nous traite différemment parce que nous sommes des gens sans ressources. On en parlera, pas en ligne, pas maintenant, mais on y reviendra ensemble tous les deux.

SALLY COSTERTON : Donc, maintenant, nous allons voir qui veut prendre la parole. Nous avons Olivier, Maureen, Siranush, Tijani, Sébastien et Fatima. Donc, nous allons donner la parole à ces personnes. Et dans cet ordre, nous commençons avec Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Siranush et Maureen étaient avant moi. Donc, les femmes d'abord.

SIRANUSH VARDANYAN : Merci. Comme beaucoup d'entre vous le savent, c'est une des réunions que je préfère, avec l'Équipe de participation aux parties prenantes. J'aime bien cette discussion avec l'équipe. Et je pense que c'est dû au succès que nous avons au sein d'APRALO au niveau de la communication avec notre équipe de parties prenantes. Nous avons coopéré dans le sens, comme Baher l'a dit, justement, avant l'École de gouvernance d'Islamabad, nous avons eu une IGF en Arménie qui a été vraiment très réussie. Nous avons reçu beaucoup de soutien de nos collègues de l'Europe de l'est. Ce n'est pas seulement une question d'argent, de toute façon. C'est aussi les ALS, le travail des ALS, sentir qu'ils ont un soutien derrière – sentir qu'ils sont accompagnés, qu'on est derrière eux, qu'on les aide, et ça donne aussi toute son importance au travail que nous faisons au

niveau local, donc, à travers nos équipes de parties prenantes. Donc, ce n'est pas seulement une question d'argent et de personnel.

Il y a aussi d'autres choses qui doivent être faites. Donc, on a des succès, mais il y a encore beaucoup de choses à faire, des domaines dans lesquels nous devons évoluer, avancer, progresser. Et pour la région d'APRALO, nous sommes en train d'organiser notre plus grand événement de la région, APRICOT, et les représentants de l'Océanie vont venir. Et nous sommes en train de voir comment nous pouvons collaborer. Au sein d'At-Large, nous avons un sous-comité sur la participation et la sensibilisation. Nous sommes en train de créer un calendrier de sensibilisation. Chaque RALO a son propre calendrier. Et nous recevons du soutien des ALS et d'autres équipes pour mettre en place des activités, des mises en œuvre des deux côtés, voir comment on peut collaborer ainsi.

Donc, je vous encourage — j'encourage les équipes de parties prenantes en mettre en place ce type de calendrier, voir quelles sont les activités qui sont communes, les activités qu'on peut organiser ensemble. Je vous remercie à nouveau.

ALAN GREENBERG : Merci. On me dit que Fadi va arriver dans une dizaine de minutes. Donc, si nous pouvons lui donner la parole pendant le moment qu'il a de disponible pour nous. Essayons d'être à l'heure. Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Non, c'est Maureen. Je m'excuse. C'est Maureen qui a la parole.

MAUREEN HILYARD : Merci, Olivier. Je pense que je veux soutenir ce que Siranush vient de dire. Est-ce que je pourrais avoir la carte de nouveau s'il vous plaît?

Bien. Une des choses que j'apprécie, c'est le travail que Xavier et Baher ont fait sur les programmes, les webinaires, ce type de choses, qui a été créée et réalisée pour APRALO ou en collaboration avec APRALO, qui ont été fantastiques. Mais si je suis encore assez préoccupée à cause de la brèche qui existe, ce grand espace qu'il y a au-dessus de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie. Il y a 22 pays, 22 territoires. Et de mon point de vue, c'est une manière de représenter le Pacifique, qui signifie que – je sais que tout le monde fait de son mieux, mais – par exemple, l'Océanie... J'aimerais que l'on montre les îles Cook, par exemple. Ici, on est en Océanie, et je pense qu'il y a un grand

trou lorsqu'il s'agit des activités d'ICANN dans la région des îles du Pacifique. 22 pays, c'est beaucoup, je comprends.

Au niveau du chapitre ISOC, par exemple, nous luttons encore pour organiser certaines choses. Et l'un des avantages d'être une ALS, c'est que nous incorporons ISOC et ICANN et leurs activités partout où on peut, mais c'est un véritable problème pour nous. Et j'aimerais bien participer aux programmes de planification pour voir comment on peut résoudre ce problème, régler ce programme.

SALLY COSTERTON : J'aimerais beaucoup vous répondre. Si vous voulez, nous pouvons le faire en privé. Je suis tout à fait d'accord avec vous, bien sûr.

SAVE VOCEA : *Hello.* Merci pour ce commentaire. Bien. Donc, je suis responsable de la participation de la région des îles océaniques. C'est une grande brèche. Vous avez raison. 27 ccTLDs, 22 des îles du Pacifique. Et en 2014, nous avons commencé ce groupe de parties prenantes, d'engagement du bas vers le haut, pour mettre en place une stratégie pour la région. Et ce que notre groupe a fait, ç'a été de mettre en place des activités et de souligner les activités importantes de la région. Certaines

étaient des activités de formation de compétences et puis aussi, comment aider dans le domaine de la stabilité du DNS pour la région.

Si on regarde cette carte au sein de l'ICANN, on voit que l'Australie et la Nouvelle-Zélande participent beaucoup aux activités, hein? Mais le problème est comment obtenir la participation des îles du Pacifique. Je pense que l'un des succès que l'on a maintenant, c'est que Maureen n'est plus à l'ALAC. Et dans cette réunion, nous avons neuf pays des îles du Pacifique qui sont ici, qui participent comme boursiers – leurs représentants participants comme boursiers. Pour moi, je pense qu'il faut coordonner avec les organisations régionales : ISOC, les différentes ALS. Et il y a aussi d'autres organisations à l'extérieur dans le domaine de l'industrie APNIC au niveau des îles du Pacifique. Et je pense que c'est bien de travailler en partenariat, mais ce n'est pas la seule chose. Il faut être réceptif. Et ces six mois derniers, nous avons couvert environ huit pays. Nous avons fait des formations de compétences, nous avons travaillé avec les parties prenantes dans les pays. Donc, un des succès, c'est que nous sommes vraiment réceptifs. Il y a beaucoup d'acteurs dans la région : essayez de voir comment interagir avec eux.

Nous avons encore un défi au niveau de la communication. Il y a des webinaires qui ont été organisés pour notre région avec APRALO, mais comment couvrir cet espace? Comment payer? Comment avoir accès à toute la région? Comment permettre à toute la région de participer à ces formations? Nos réunions, c'est « qui va payer? » et l'accès. C'est un des problèmes que nous avons, et je pense qu'il faut trouver une solution ici.

SALLY COSTERTON : J'espère que nous trouverons une solution.

ALAN GREENBERG : Nous avons six intervenantes. Six questions qui restent et quatre minutes. Donc, Olivier, vous avez la parole.

OLIVIER GREENBERG : J'ai six questions à propos d'ATLAS. Merci beaucoup. Si on regarde les recommandations d'ATLAS – je vous remercie d'avoir fait une petite mise à jour sur ces recommandations –, il y avait une série de recommandations sur lesquels – dont on a parlé, mais il y en a d'autres aussi. Donc, je voudrais qu'on en parle.

La recommandation numéro 1 qui est celle à propos de laquelle vous avez parlé – merci d'en avoir parlé dans le détail – sur la

participation des vice-présidents locaux. Une question que j'avais, c'est: est-ce qu'il y avait une coordination entre les différents vice-présidents? Parce qu'apparemment, certaines régions ont fait davantage de progrès que d'autres. Et je pense qu'il faudrait essayer d'équilibrer, hein? Parce que certains programmes fonctionnent mieux dans certaines régions que dans d'autres.

Et puis, la recommandation 2, ICANN devrait accorder des soutiens pour – aux membres de la communauté. Ici, plusieurs structures At-Large ont exprimé leurs préoccupations parce qu'il voudrait qu'il y ait des programmes organisés par le GSE, les ALS locales. Elles n'étaient pas informées des événements qui avaient lieu dans leur région et elles n'ont pas pu en tirer profit de ces événements. Donc, je pense que – il semble que dans ces régions-là, les ALS ne participent pas assez. Beaucoup ont dit dans certaines régions: « Les événements ont eu lieu et on n'a pas pu en profiter parce qu'on n'était même pas au courant », ça, c'est donc une première chose.

La recommandation numéro 9, je ne sais pas si vous en avez parlé... les officieux régionaux, les responsables, donc, pour couvrir les cinq régions, je vois que ça fonctionne bien.

La recommandation numéro 12, en collaboration avec les structures At-Large: « ICANN devrait mettre en place une

campagne pour sensibiliser, éduquer les régions sous-représentées » et fournir des informations là-dessus seraient utile, je pense. Et je crois que ça s'est aussi réalisé...

Ariel va écouter l'enregistrement que vous avez présenté pour voir s'il y a certaines de ces recommandations que l'on peut considérer comme clauses.

La recommandation 41 : « ALAC devait travailler avec ICANN pour trouver des sources de financement pour les activités d'At-Large ». Je pense qu'ici, on parle de sponsors pour des activités additionnelles, à l'extérieur, donc... Et la question ici est : dans quelles mesures le GSE peut-il nous aider, aider ALAC à augmenter les ressources de financement?

ALAN GREENBERG : Nous avons une minute encore.

SALLY COSTERTON : Très rapidement – si vous voulez, Olivier, on en parlera après tranquillement tous les deux. Au niveau de la coordination entre le GSE, ses équipes et les programmes, je dirais que notre communauté mène ce type d'organisations. Donc, tout cela dépend de ce que l'équipe de la communauté veut faire. Et c'est

seulement facilité par les vice-présidents. Donc, c'est une caractéristique de la région.

Ensuite, je vais échanger les normes de meilleures pratiques. Nous avons tous ici une longue journée à organiser ici, longue journée de travail, mais pour nous assurer que, admettons, mardi ou mercredi cette semaine, on puisse parler de meilleures pratiques, des informations, des connaissances sur les différents programmes.

Bien. Nous en parlerons ensemble plus tard.

ALAN GREENBERG : Je m'excuse.

Tijani, vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup. Vous savez, Sally, je ne suis pas très bon pour remercier les gens parce que je me plains tout le temps, j'en redemande toujours un peu plus, mais je voudrais reconnaître quand même le travail que vous avez réalisé et l'efficacité du travail de votre équipe, surtout dans le domaine de deux régions. Par exemple, en Afrique, Pierre Yaovi, Bob font du très très bon travail, et Baher pour le Moyen-Orient. Donc, je voulais vous le dire.

Le dernier point. J'ai un programme pour la formation de compétences — puisque je suis le président du Groupe de travail de formation de compétences – pour mettre en place des activités dans ce domaine dans les petites îles des Caraïbes et dans des petits pays d'Afrique – là où nous n'allons pas normalement.

Je propose à Jean-Jacques Sahel de collaborer dans ce domaine. Et j'espère que nous pourrons faire du bon travail dans ce sens.

Dernier point. Pour Marrakech. Nous avons vraiment besoin de travailler ensemble pour que la réunion de Marrakech soit une des plus réussies. Et je voudrais travailler avec vous tous dans ce sens. Merci.

ALAN GREENBERG : Sébastien? Sébastien passe. Fatima.

FATIMA CAMBRONERO : Merci, Alan. Je vais parler en espagnol.

Merci. Deux points que je voudrais aborder. D'abord, je voudrais féliciter Rodrigo pour le travail qu'il fait dans la région d'Amérique latine et des Caraïbes dans le domaine de la stratégie. On est parvenu vraiment à effacer cette barrière entre

les équipes, le personnel et la communauté, avec de très bons résultats. J'espère que l'on continuera à travailler de la même façon.

Et un autre point important — je ne sais pas si vous pouvez à ce propos —, c'est ce qui concerne les boursiers. L'Argentine n'est plus dans la liste des pays qui peuvent présenter des boursiers, selon la liste de la Banque mondiale. En Argentine, il y a beaucoup de leaders qui participent à ICANN, qui sont passés par ce Programme de boursiers et qui participent actuellement et qui organisent des activités. Par exemple, on organise, pour la semaine prochaine, un forum de gouvernance d'Internet en Argentine. Ils aimeraient savoir si l'on peut faire quelque chose pour que l'Argentine puisse de nouveau présenter des boursiers au Programme de boursiers. Merci.

SALLY COSTERTON :

Je ne peux pas répondre en Espagnol, hélas. Nous étions, mercredi, à une réunion au cours de laquelle un des thèmes qui a été abordé était ce thème. L'Argentine n'est pas le seul pays dans cette situation. Parce que c'est une classification de la Banque mondiale. Nous devons faire quelque chose dans ce sens pour décider qui ou où nous allons allouer les ressources. Mais il est clair que certaines parties de l'Amérique latine et certaines parties de l'Europe de l'Est – c'est une surprise pour

notre équipe parce que, Michael l'a dit lors de cette réunion, nous avons eu le même problème. C'était en Croatie ou en Slovénie. Il y avait – il y a peu de participations dans d'autres pays. Et Nora, qui a pris la décision là-dessus est en train de voir comment on peut corriger cela pour s'assurer que ces pays...

VANDA SCARTEZINI : J'ai un – je voudrais exprimer mes remerciements à notre groupe. La place qu'a prise le Brésil aussi est une bonne place. Et je voulais aussi me focaliser sur le modèle des réunions de type B qui aura lieu dans notre région l'année prochaine. Nous devons nous focaliser, nous devons demander à tout le monde de cette région de se focaliser sur la sensibilisation. Nous devons nous focaliser là-dessus et d'avoir de bons résultats au niveau de la sensibilisation. L'année prochaine, nous devons nous concentrer là-dessus, nous devons mettre tous nos efforts dans la sensibilisation.

SALLY COSTERTON : Merci, Vanda. Je pense que le Groupe voudrait savoir que Rodrigo – comme c'est sa région, la région dont il s'occupe – fait du très bon travail. Donc, nous avons avec – au niveau de cette couche de communication, notre équipe a eu une session il y a quatre semaines avec Rodrigo et son équipe et nous leur avons

demandé de nous présenter un programme pilote pour la sensibilisation pour cette réunion de type B.

Il a fait du très bon travail. Il a commencé ce processus avec nous. Il y a eu — on a eu de très bonnes discussions sur les pour, les contres, les défis à affronter. C'est quelque chose de nouveau pour nous. Mais il y a des demandes de la communauté dans ce sens. On nous demande de nous focaliser sur la sensibilisation. Donc, nous voulons que ces réunions puissent avoir lieu et puissent nous apporter ce dont nous avons besoin.

Sachez que Rodrigo a le soutien du reste de ces collègues, du GSE, de la participation, de la communication de ces groupes de travail. Donc, nous voulons travailler en équipe, nous voulons avoir une bonne position parce que sinon, ce serait vraiment décevant si la première fois qu'on fait ce type de réunions B ne marchent pas. On veut que tout le monde dise : « Wow! C'était super! ». Donc, on veut vraiment que ça marche. C'est ce que je disais aussi – c'est ce que disait Tijani à propos de la réunion de Marrakech. On est vraiment profondément engagé. On a vraiment consacré beaucoup de temps et beaucoup d'énergie à ces réunions pour qu'elles soient un succès.

ALAN GREENBERG : Merci beaucoup, Sally. Sally, on vient de m'annoncer que Fadi a annulé la réunion à cause de changements dans l'ordre du jour du Conseil. Donc, cette session peut continuer jusqu'à 10 h 30. Si vous voulez, on peut reprendre notre temps de parole de deux minutes. Donc, on avait Raf, Sébastien. Et s'il y a de nouvelles personnes qui veulent prendre la parole : levez la main.

Je vous rappelle – puisque vous avez une minute de plus – que nous avons ici autour de la table les membres d'ALAC entrants et sortants. Et s'il y a des personnes de ce type qui ne sont pas autour de la table, nous demanderons à d'autres de faire un petit peu de place.

Sally dit que si nous avons le temps, je vais pouvoir répondre à la question d'Olivier aussi.

Bien. Nous avons Raf, maintenant. Nous donnons la parole à Raf.

RAF FATANI : Je voudrais, moi aussi, remercier l'équipe et leur dire qu'ils ont fait du bon travail. J'ai travaillé avec eux sur différentes initiatives dans la région et je pense que c'est une très bonne chose de voir ce qu'ils font. Maintenant, je voudrais mettre l'accent sur un mot que vous avez utilisé. Le travail de votre équipe, qui travaille en cycle — ce cycle doit continuer. Vous

avez parlé de succession, vous avez utilisé ce terme de succession. Personnellement, je pense — et je pense que beaucoup autour de la table ne sont pas d'accord avec moi, mais je pense que nous avons un problème justement au niveau de la succession. Comment est-ce que nous pouvons maintenir les plus anciens, mais aussi faire entrer les plus jeunes dans notre groupe?

Ici, à ALAC, je pense personnellement que nous avons un problème dans ce domaine : nous voyons toujours les mêmes têtes à différents postes, qui tournent d'une communauté à l'autre et qui reviennent aux mêmes communautés. On a donc des gens qui passent de la position de dirigeant à une position inférieure, et c'est dommage parce que le travail que vous faites n'est pas vraiment utilisé parce que si d'autres gens veulent rentrer, on leur ferme un peu la porte au nez. Donc, c'est dommage.

SALLY COSTERTON :

Vous avez tout à fait raison. C'est tout à fait raisonnable. Et ça ne se passe pas qu'au sein d'ALAC. On sait que c'est un problème. C'est la façon dont le monde extérieur nous considère. On a un — il y a beaucoup de gens qui sont entrés dans ICANN au cours de ces dernières années et ils sont venus et puis, des fois, ils sont repartis en courant. Il y a différentes raisons pour cela. Ce n'est

pas seulement une question de succession. Mais j'en profite pour qu'on en parle de cette question.

Et comment mieux travailler dans ce domaine? Je pense que ce n'est pas en disant qu'on ne peut pas aborder un problème, que c'est trop compliqué. Ce n'est pas comme ça qu'on va résoudre un problème. Nous devons essayer de trouver une solution. Je suis d'accord avec vous: nous utilisons nos ressources, notre énergie, notre réflexion pour reconnaître que nous ne voulons pas que les gens soient rejetés à l'extérieur de notre communauté. Il faut mieux gérer...

... nous devons passer davantage de temps avec les personnes qui veulent participer à réfléchir sur cette question justement, des difficultés des personnes qui passent par ICANN, qui veulent entrer par ICANN. Et nous aimerions travailler avec vous pouvoir comment résoudre ce parcours du combattant que peut être ICANN pour certaines personnes.

ALAN GREENBERG : Merci. Sébastien, vous avez la parole.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci pour les travaux de l'ensemble de l'Équipe d'engagement de et de participation. Je voudrais – ce que je voulais dire, Rafi

l'a dit en d'autres mots et de façon différente, mais c'est bien qu'il y ait des nouveaux qui viennent, mais s'ils ne sont pas accueillis, s'ils ne sont pas pris en charge, s'ils ne sont pas reçus dans de bonnes conditions, ils vont tourner leurs pieds – aller ailleurs. Excuse-moi que ça tombe sur toi, Sally, mais même moi, je ne suis un expert en rien du tout, mais même moi, il y avait des moments où je ne pouvais pas comprendre ce que tu disais. Parce qu'on est tellement chacun dans son monde que – je vais prendre un exemple : l'équipe de Nora a un nouvel acronyme. Qui est-ce qui va comprendre cet acronyme? Or, tu n'as parlé de l'équipe de Nora que par son acronyme. Moi, je ne sais pas ce qu'elle fait – si je sais, mais les gens autour de cette table ne savent pas ce qu'elle fait si on ne décrit pas les choses. Or, on est toujours dans la difficulté de ce que vous savez, ce que vous ne savez pas. Alors, je prendrai le principe très simple, c'est qu'au moins, à la réunion annuelle, qui s'appelle « l'Assemblée générale », parce que c'est là où l'ensemble des nouveaux membres de l'ensemble des structures de l'ICANN arrive, eh bien, il faut considérer que les gens qui sont là ont le minimum de connaissances et de compétences. Et donc, recommencer par le début et accepter qu'ils disent qu'ils ne savent pas, accepter qu'ils aient besoin d'aide et qu'on les accueille et pas qu'on leur dise : « Tu fais mal, ce n'est pas comme ça qu'on intervient ». On a besoin de sang neuf et si on a du sang neuf, il faut qu'il soit capable d'intervenir comme il a envie d'intervenir

et donc qu'il soit accueilli tel qu'il est, et non pas tel qu'on aimerait qu'il soit ou tel qu'on rêverait qu'il soit.

Et je pense que la question de faire venir des nouveaux, mais aussi faire partir des anciens devrait être une question qu'on se pose. Quand j'ai quitté le *board* il y a un an, c'est une question que je me suis posée. Et je suis parti pendant un an. Je reviens trop vite. C'est clair. Et puis, il y a des gens que ça défrise que je revienne.

Mais je n'ai pas été annoncé ici, je n'ai pas été accueilli ici, je n'ai pas été – on ne m'a pas donné une minute pour intervenir, donc je me sens comme les nouveaux – et il y en a un certain nombre autour de cette table qui ne sont pas accueillis comme il faut. Je pense que c'est la responsabilité de tous, de tous, de tous, de l'ensemble du *staff* et de l'ensemble de ceux qui sont en charge de cette organisation aujourd'hui d'aider à ce que ça se passe. J'aimerais bien que ce soit la dernière fois que j'ai à intervenir sur ce sujet-là, d'accueil dans de bonnes conditions parce que c'est indispensable pour l'ICANN que nous le fassions. Et quand on parle de responsabilité et de rendre des comptes pour le *board*, faisons-le à notre niveau et commençons par nous avant de demander aux autres de le faire. C'est bien que le *board* soit mis en *challenge* de le faire, mais ce serait bien qu'on commence par nous. Merci beaucoup.

ALAN GREENBERG : Merci. Sally, je vais vous donner la possibilité de répondre.

Rinalia arrive à 10 h 30. Fadi arrive... Il est 10 h 24, et Rinalia est ici.

SALLY COSTERTON : Merci, Sébastien. Oui, je suis tout à fait d'accord avec vous. C'est intéressant que vous le disiez personnellement, que vous ayez cette manière de sentir l'expérience des nouveaux arrivants. On ne s'en rend pas compte quand on est dans la communauté depuis si longtemps. Comment recevoir les gens est aussi important que de – et nous avons une responsabilité en tant que personnel. Nous avons tous une responsabilité. Et je crois que vous l'avez dit avec passion. Je suis d'accord avec vous. Nous devons nous souvenir qu'il est très difficile lorsqu'on rentre à ICANN. Et je parle au nom d'une personne qu'il l'a fait il y a quelques années, de comprendre une phrase complète dans une réunion de l'ICANN. Et le département de Nora, c'est le DPRD, qui est le département pour la responsabilité publique et le développement. Je crois. Je n'en suis pas sûre. Mais je sais que ç'a été enregistré. Je vais demander à Nora.

Vous avez raison. Nous avons un programme pour les nouveaux arrivants. Voilà Fadi qui arrive.

ALAN GREENBERG : Eh bien, nous avons encore Alberto et Judith qui devait intervenir. Est-ce que vous voulez intervenir, obtenir des réponses?

SALLY COSTERTON : Donc, c'était un excellent départ que nous avons. C'est très important pour l'équipe. Heidi suggère deux possibilités : que vous ayez vos appels réguliers ALAC, et je serais très heureuse de me rendre disponible pour me joindre à ces appels pour qu'on ait plus de temps pour discuter lors des conférences pour parler des points de vue tactiques. Donc, n'hésitez pas à faire appel à moi ou à un membre de mon équipe pour ces appels, ces conférences téléphoniques.

Et je suis ici toute la semaine, comme on l'a dit, et vraiment, c'est un petit centre de conférences, n'hésitez pas à m'envoyer un e-mail et on trouvera un moment pour prendre un café ensemble pour se retrouver parce que c'est un débat qui doit être poursuivi.

ALAN GREENBERG : Merci beaucoup. On m'arrête avec cette sonnerie. Donc, à 19 h, nous avons, mardi, une réunion. Vous pourrez revenir.

Alberto, vous concluez, s'il vous plaît?

ALBERTO SOTO :

Oui. Merci beaucoup. Je vais m'exprimer en espagnol.

Très rapidement. Je n'ai pas besoin d'une réponse. Nous avons un plan pour capter les ALS dans les pays où l'ACRALO n'a pas de couverture. Je remercie l'ICANN qui nous a permis d'incorporer Haïti, qui était notre priorité parce que c'est le pays qui est dans notre région qui a le moins de pénétrations d'Internet. Et il faut commencer à travailler avec Haïti. C'est pour cela. Mais nous ne sommes pas encore satisfaits de ce que nous avons fait parce que nous pensons que notre Programme de boursiers devrait essayer de poursuivre cette politique. Parce qu'ils ont l'impression d'être légèrement discriminés. En tous cas, laissés de côté. Parce que nous avons incorporé l'ISOC dominicaine maintenant, dans ce même voyage, nous avons fait cette incorporation, et la république dominicaine a eu des représentants dans des boursiers – comme boursiers, à deux reprises, et Haïti n'a eu aucun boursier. Donc, c'est de cela que je voulais vous parler.

SALLY COSTERTON :

Je vais demander à Rodrigo de vous parler, Alberto, et nous allons résoudre ce problème.

ALAN GREENBERG : Merci à tous et à toutes. Nous avons David Olive qui va dire quelques mots.

DAVID OLIVE : Merci beaucoup. Oui, je crois que je devais vous dire quelques mots et je voulais vous parler. Je suis arrivé un petit peu en retard. Avec Sally, nous travaillons étroitement ensemble pour nous assurer qu'il y ait une collaboration forte avec tous les membres du personnel. Donc, j'aimerais vous remercier. Rinalia et Fadi sont là, ils vont également s'exprimer, donc merci beaucoup.

ALAN GREENBERG : Merci beaucoup, David. Désolée de ne pas vous avoir donné la parole plus tôt. Nous avons maintenant notre PDG, monsieur Fadi Chehadé, un homme que nous connaissons tous très bien, président de l'ICANN, donc moi, je ne sais plus pour combien de temps il va rester, mais je lui donne la parole.

FADI CHEHADÉ : Bonjour. Je vais rester une demi-heure avec vous. Une demi-heure entière!

ALAN GREENBERG : Et Rinalia, qu'est-ce que vous en dites de cela? Rinalia vous donne dix minutes.

FADI CHEHADÉ : Donc, voilà comment on va procéder. On me dit que la GNSO m'attend également, mais moi, je suis extrêmement heureux d'être ici avec vous parce que je vais vous révéler un secret. Je sais que vous gardez bien le secret, Alan.

ALAN GREENBERG : Donc, les journalistes : sortez de la salle.

FADI CHEHADÉ : Donc, une fois par an, nous avons un prix, qui est le Prix du Leadership de l'ICANN. Nous avons deux prix : le Prix Ethos – c'est quelqu'un qui est sélectionné par les SOs et les ACs, elles sélectionnent quelqu'un qui doit absolument être honoré pour son travail de bénévole, pour son engagement envers la collectivité – et le Prix du Leadership, qui sera remis demain dans la cérémonie d'ouverture, c'est un prix qui sélectionne une personne du personnel de l'ICANN. De tout le monde dans notre communauté, qui doit recevoir le Prix du Leadership? Je vais vous donner la moitié de la réponse – qui est également un

secret. Cette année, cette personne est dans cette salle! Elle est présente dans cette salle. Et la bonne nouvelle, c'est que c'est une personne de l'ALAC qui va recevoir ce prix.

Vous recevrez le reste de la réponse demain sur scène. Désolé. Donc, je suis très heureux d'être ici avec vous. Vous savez, ça fait quatre ans que j'ai commencé à l'ICANN. Et on parlait il y a quatre ans, à l'époque, de l'ALAC, du rôle de l'ALAC, des différentes communautés, et j'étais tout nouveau. J'essayais de comprendre exactement comment ça se passait, ce que faisait chaque communauté. Et aujourd'hui, je vois le travail que vous effectuez. Votre travail de leadership est absolument incroyable. L'ALAC, c'est vraiment l'image du consensus et du modèle multipartite de l'équilibre que nous pouvons trouver en travaillant de cette manière.

Vous savez, il y a beaucoup de voix que l'on entend à l'ICANN, des voix du gouvernement, des entreprises, mais il y a également les voix de la sagesse, du bon sens. Ce qui représente vraiment le cœur de l'ICANN. Et comme cela que je vous considère. C'est comme cela que l'on considère l'ALAC. Et je dis vraiment ce que je pense aujourd'hui. Donc, félicitations pour cela.

Cette réunion, vraiment, est une réunion importante pour la transition. Vous le savez, vous avez entendu mes commentaires

au GAC hier, peut-être, le calendrier est très clair. Nous allons dans la bonne direction. Je ne sais pas vous donner plus de mises à jour à ce sujet. Vous avez León qui est avec vous, qui connaît bien les dernières avancées. Je crois que c'est l'homme qui est au centre de cette place, qui est pratiquement la fontaine! La dernière fois que je l'ai vu, au Mexique, nous étions autour d'une magnifique place au Mexique. Il n'y a pas très longtemps de cela.

Donc, posez-lui des questions sur ces avancées, c'est vraiment une cible qui se déplace constamment. Moi, j'ai ma propre perception des choses. Et ça change pratiquement au quotidien, c'est incroyable. Ça avance très très vite. Donc, travaillez avec son équipe et posez-lui des questions. Mais merci, en tous cas, de participer au processus. C'est, une nouvelle fois, la personne qui est la plus solide...

[Applaudissements]

Donc, j'ai eu des moments difficiles. Même avec León. Il est toujours très calme – ce qui est très positif – et ça m'aide. Ça m'aide parfois pour prendre du recul.

En tous cas, Alan Greenberg est quelqu'un qui dit ce qu'il pense dans la communauté. Si vous n'obtenez pas de réponses de León, vous les obtiendrez d'Alan. Mais j'aimerais prendre un peu

de recul par rapport à la transition et vous dire que – je sais que je vais bientôt quitter l'ICANN, après Marrakech, et je suis sûr que notre plan opérationnel de cinq ans, sur cinq ans, prend en compte les besoins de votre communauté. C'est important que l'on prenne en compte sur un plan sur cinq ans – pas seulement sur un budget d'un an, mais sur un plan sur cinq ans que l'on prenne en compte vos besoins. Donc, je me suis engagé envers vos leaders, et avant de partir, je m'assurai que vous ayez ce plan opérationnel sur cinq ans – élément essentiel pour assurer la pérennité de vos activités – pour que l'on réponde à vos besoins pour ATLAS, pour les autres réunions régionales, pour que chaque année, on n'ait pas à remettre cela sur le tapis, et que ce soit vraiment inscrit dans le plan « institutionnalisé ». Donc, je vais travailler avec Heidi, avec toute l'équipe.

Nous revoyons le plan opérationnel sur cinq ans et Heidi, il faut absolument s'assurer que l'on continue et que l'on conclut le dialogue. Ça, je suis engagé.

ALAN GREENBERG :

Voilà. C'est enregistré. C'est transcrit. Ça va être inscrit avec des feuilles d'or sur du marbre. Et avec des tee-shirts! On va faire des tee-shirts aussi!

FADI CHEHADÉ : Alors, je m'engage personnellement et auprès d'Alan et de vous tous. J'ai beaucoup de respect pour vous, pour votre travail, pour ce que fait l'ALAC. C'est la moindre des choses. Si vous donnez l'assurance que les éléments fondamentaux dont nous avons besoin vous les aurez sur cinq ans, vous n'aurez pas à négocier chaque année. C'est pour cela qu'on a besoin d'un plan opérationnel sur cinq ans. C'est quelque chose – si on disait ça – si on disait à nos employés : « Je ne sais pas si on aura un budget pour votre salaire l'année prochaine. »

ALAN GREENBERG : « Peut-être qu'on baissera votre salaire l'année prochaine », c'est impossible.

FADI CHEHADÉ : Oui. « Peut-être qu'on baissera votre salaire l'année prochaine », c'est impossible. Avez-vous des questions pour moi? Des points de clarification? Avant que je vous quitte et que l'on fasse cette réunion historique de Dublin?

ALAN GREENBERG : Je pense qu'Olivier a une question.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Fadi. Merci beaucoup de ces remarques d'introduction. Vous avez parlé du plan opérationnel sur cinq ans, et nous sommes tout à fait d'accord. Pour vous le rappeler, en juin de l'année dernière, on s'est réuni tous ensemble et nous avons eu ce Sommet ATLAS à Londres et nous avons dit que ça devait être régulier, ce sommet ATLAS. On avait parlé, je crois, de tous les trois ans. Donc, on a travaillé à cela, on a travaillé sur un cycle de cinq ans, et un cycle de cinq ans avec des assemblées régionales se déroulant entre les cinq ans.

Cette année, on nous a demandé deux assemblées régionales, on nous en a donné une seule. Donc, on va avoir un plan sur cinq ans des assemblées régionales, mais est-ce que vous pensez qu'on devrait toujours cela le plus tôt possible pour les prochains sommets?

FADI CHEHADÉ : Eh bien, je crois que c'est une décision qui doit inclure le directeur financier également. C'est ce que je voulais dire. Vous avez mon soutien pour bâtir cela dans le plan opérationnel sur cinq ans. Parce que vous n'avez pas à vous battre chaque année pour ce dont vous avez besoin. Ça doit être vraiment intégré au plan. C'est comme ça qu'on doit travailler. Parce qu'il ne doit pas y avoir d'acrimonie chaque année pour se dire : « Est-ce que je vais pouvoir faire cela? Couvrir cela? ». Donc, il y a cinq régions

– nous avons besoin d'un plan, d'un plan sur cinq ans qui prévoit cela. On ne doit pas perdre de temps. C'est pour ça qu'on a un plan sur cinq ans. C'est un exemple parfait d'utilisation du plan sur cinq ans. C'est quelque chose qui est connu, qui est compris, qui va faire partie du modèle institutionnel de l'ICANN. Donnez-nous le plus tôt possible votre plan et je vais travailler avec mon équipe et cela sera intégré à l'institution ICANN.

ALAN GREENBERG :

On nous disait peut-être hier qu'on devrait avoir une assemblée générale pour chaque région tous les quatre ans. On ne sait pas encore si ça doit être tous les ans, tous les quatre ans. Pour le moment, on n'est pas d'accord pour avoir cela tous les ans. Ça paraît difficile, mais...

FADI CHEHADÉ :

Oui. J'attends votre plan, et je dois en parler, bien entendu, au Conseil d'administration. Mais mon engagement, c'est d'éviter que chaque année, vous deviez vous battre pour obtenir ce dont vous avez besoin. Donc, concentrons-nous sur ce qui est important.

ALAN GREENBERG : Merci beaucoup d'être venu nous voir. D'autres questions? Tijani une question?

TIJANI BEN JEMAA : Oui. Merci beaucoup. Merci encore, Fadi, vous avez fait beaucoup pour l'internationalisation de l'ICANN. Vous avez fait énormément de choses. Mais maintenant, nous avons — les quatre régions de l'ICANN ont des bureaux, sauf l'Afrique. Il n'y a rien en Afrique. Est-ce que vous ne pensez pas qu'il est temps maintenant d'avoir un bureau en Afrique?

FADI CHEHADÉ : Où est Sally? Elle est partie. Non, je plaisante, mais... je crois que oui. Je crois que c'est un continent avec un milliard de personnes et pas assez de présence de l'ICANN. Et c'est mon continent. C'est personnel pour moi également, et je ne suis pas content de cela. Donc, Tijani, je vous dis que je vais me pencher là-dessus. Et d'ici Marrakech, nous devons faire quelque chose, prendre des mesures concrètes, pragmatiques pour faire quelque chose pour la communauté africaine. Donnez-moi un petit peu de temps, mais j'en suis conscient et j'y travaille, j'y réfléchis. Merci.

Donc, je vous souhaite tout le succès possible dans votre réunion. J'ai été très heureux de venir vous voir, vous rendre visite.

[Applaudissements]

ALAN GREENBERG : Rinalia, vous avez la parole.

RINALIA ABDUL RAHIM : Merci. Je voulais m'assurer que Fadi soit sorti de la salle avant que je puisse dire quelque chose sur lui. Non, sérieusement, on va parler de la personne qui doit prendre la suite de Fadi. Et à 11 h je dois partir puisqu'on doit continuer à y travailler avec le Conseil d'administration, dont je fais partie.

Vous connaissez bien Fadi. Il faut remplacer quelqu'un de ce calibre. Ce n'est pas facile. Quelqu'un de très haut niveau. Mais je vais vous dire ce que la commission de recherches du nouveau PDG a effectué. Donc, Fadi a annoncé son intention de partir plutôt cette année. Et une commission de recherches à Buenos Aires qui a commencé son travail tout de suite. Il y a huit membres à cette commission. Qui sont-ils? George Sadowsky, à sa tête, moi-même, Cherine Challaby, Steve Crocker, Chris Disspain, Marcus Kummer, Ram Mohan et Ray Plzak. Ray Plzak a

quitté le *board*, donc on va se retrouver qu'à sept. Les critères pour le PDG, ç'a été finalisé au mois de juillet. Vous avez reçu toutes les informations en ce qui concerne les méthodes de participations. Nous avons fait de la publicité sur l'Internet, en ligne, dans l'Économiste, et nous avons indiqué les trois catégories essentielles des compétences que nous avons besoin pour être PDG de l'ICANN. Ce n'est pas – bon, c'est comme un PDG, comme d'habitude, une personne qui soit compétente, qui comprend la diplomatie, qui soit diplomate, une personne qui connaît bien les communautés. C'est difficile [de trouver] quelqu'un qui soit très fort dans ces trois domaines.

Donc, nous avons un vivier de candidats. Il y a plus de 100 candidats – je vous donnerai de pourcentages. 93 % sont des hommes. 93 % sont des hommes. Seulement 7 % de femmes. 9 % d'Afrique. Pas si mal. 16 % d'Asie. 27 % d'Europe. 7 % d'Amérique latine et des Caraïbes. Et 41 % Amérique du Nord. Et je dois dire que pour l'Amérique du Nord, ce ne sont pas des Américains Américains, il y a une certaine diversité parmi ces Américains. Mais ils ont le passeport américain.

Donc, en ce qui concerne les différentes étapes. Nous allons commencer le processus d'analyse des dossiers de candidatures. Il y aura des entretiens par téléphone, des entretiens de visu, et tout le Conseil d'administration fera des

entretiens avec les derniers candidats. On essaie de raffiner un petit peu tout ça et de bien mieux comprendre ces candidats. Et nous espérons pouvoir sélectionner de bonnes personnes pour être présidents de l'ICANN.

Pour les dates limites, nous allons terminer avec la fin de l'année. Donc, à la fin de Marrakech, Fadi s'en va. Donc, cette personne devra être à Marrakech. Ce nouveau président devra s'informer. Dans l'Économiste — on ne peut plus poser sa candidature par l'intermédiaire de l'Économiste, mais s'il y a une personne extraordinaire qui veut se présenter, on va accepter sa candidature.

Des questions? Vos questions...

ALAN GREENBERG : Vanda?

VANDA SCARTEZINI : Merci, Rinalia. Je pense souvent à ce processus de sélection. Vous essayez de choisir un – c'est comme si vous choisissiez un canard. Parce qu'une personne qui a ces trois énormes compétences – et c'est très difficile de trouver quelqu'un – même Fadi et d'autres, ils n'ont pas les trois – ces trois énormes compétences. Donc, quelle est la priorité parmi ces

compétences? Lorsque vous analysez les profils de ces candidats, est-ce que vous préférez ceci ou cela? Quelle qualité est-ce que vous recherchez lorsque vous parlez de cette sélection? Quelles sont vos priorités?

RINALIA ABDUL RAHIM : Merci beaucoup, Vanda.

Lorsque nous avons un... [sonnerie]. C'est un téléphone, ça? C'est la sonnerie qui limite à une minute. Excusez-moi, je pensais que c'était un téléphone portable!

Trois catégories. Lorsqu'on a un candidat – ils ne sont pas dans 100 % dans chaque catégorie. Mais on se concentre sur quelqu'un qui a déjà été un PDG, qui a déjà été un leader. Donc, un bon nombre des membres de la Commission de sélection pense que c'est essentiel. Nous sommes plus flexibles. Ce qui est fondamental, c'est quelqu'un qui puisse contrôler les opérations. Il faut que les opérations – que l'ICANN fonctionne.

ALAN GREENBERG : Donc, je vais vous donner un exemple de quelqu'un qui connaît bien les – qui est un chasseur de têtes. Il y a des personnes, on lit leur CV, et on comprend très bien tout de suite qu'ils sont qualifiés, ils peuvent nous être utiles.

Nous avons Tijani et Aziz et Eduardo.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup. Rinalia, lorsqu'on recherche ces personnes, je vois que c'est toujours la même chose. C'est toujours fait en Amérique du Nord ou en Europe. Il me semble que faire de la publicité pour ce poste devrait être également fait sur – dans toutes les régions du monde. Dans les journaux, les magazines, vous savez. Vous allez pouvoir trouver — au fond de l'Afrique, vous pouvez trouver un excellent PDG pour l'ICANN. Je crois que c'est possible. Mais si les gens ne sont pas au courant, ils ne vont jamais poser leur candidature. Donc, je crois que c'est toujours un problème pour atteindre les bonnes personnes.

RINALIA ABDUL RAHIM : Je suis d'accord avec vous, Tijani. Nous avons identifié des publications et nous avons pris cela en compte. Mais nous avons choisi la publication qui est la plus mondiale. Quelqu'un qui est PDG, qui connaît l'économie. C'est quelque chose que j'ai dit qui m'a gêné un petit peu.

ALAN GREENBERG : Aziz.

AZIZ HILALI : Rinalia, vous avez cité qu'il y a – *you understand French.*

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : *German!*

AZIZ HILALI :

Vous avez cité qu'il y a sept membres du *board* qui décident – enfin, le Comité de sélection. Est-ce que vous vous faites aider par un cabinet spécialisé dans les recrutements de personnes aussi importantes? C'est ma première question. Parce que je suppose que vous n'êtes pas spécialiste de ça.

Deuxième question. C'est en rapport avec ce qu'a dit Tijani. Il y a peut-être des – les journaux que vous avez cités sont pratiquement que des journaux américains. Est-ce que vous avez essayé de le faire aussi dans différents continents, dans des journaux qui sont importants dans la région?

Troisième question. Au niveau de la langue. Vous avez dit qu'on a tenu compte [sonnerie] de la possibilité qu'ils connaissent les comités, mais moi, je trouve que la langue est très importante. Il faudrait que ce futur président maîtrise au moins trois langues, sinon c'est un problème. Parce que maîtriser la langue, c'est aussi maîtriser la culture de l'autre.

RINALIA ABDUL RAHIM : Merci beaucoup, Aziz. On travaille avec un chasseur de têtes, Edgers et Berndtson, qui ont travaillé dans le NomCom. Ils ont une grosse base de données. Ils ont travaillé avec ISTAR avec d'autres. Et au niveau des publications régionales, je note vraiment, oui, les candidats – aucun de ces candidats n'est monolingue : ce sont tous des candidats plurilingues, multilingues. Donc, ça, c'est excellent.

ALAN GREENBERG : Eduardo.

EDUARDO DIAZ : Oui, Rinalia. Je voulais rebondir sur cette question des cabinets de chercheurs de têtes. Donc, comment sont-ils impliqués?

RINALIA ABDUL RAHIM : Oui, les informations que nous donnons doivent être complètes, en effet. Donc, nous demandons à ce cabinet de nous trouver de bonnes personnes. Ils ne filtrent pas les dossiers. On observe tous les dossiers. On prend en compte tous les dossiers.

ALAN GREENBERG : Merci. Sandra?

SANDRA HOFERICHTER : Merci, Alan. Je ne suis pas d'accord par ce qui a été dit par – ce que vous venez de dire. J'aimerais vous rappeler qu'on nous a demandé en tant que communauté quelles sont les compétences que l'on recherche. Il faut trouver quelqu'un qui comprend tout de suite ce qu'est l'ICANN. Fadi nous a dit que ça lui a pris trois ans pour vraiment bien comprendre comment le système multipartite fonctionnait. Et ça, je crois que c'est un problème. S'il avait compris – si ça lui a pris trois ans – il nous l'a dit publiquement : ça lui a pris trois ans pour très bien comprendre. Comment quelqu'un qui est tout nouveau va-t-il comprendre quel est ce modèle multipartite?

RINALIA ABDUL RAHIM : Donc, je pense qu'il faut trouver quelqu'un qui connaît l'ICANN au jour d'aujourd'hui et le modèle multipartite. On peut trouver, par exemple, quelqu'un qui soit un PDG parfait, une personne qui vient d'un continent, d'Afrique ou quoi que ce soit, mais il faut quelqu'un qui connaît l'ICANN à fond et qui puisse dès le début être totalement performant.

ALAN GREENBERG : Oui. Il nous reste deux personnes qui veulent intervenir. Rinalia?

RINALIA ABDUL RAHIM : J'aimerais écouter d'abord les premières questions? D'accord?

ALAN GREENBERG : Donc, nous avons un gentleman ici. Désolé, je ne vous reconnais pas.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : ... Technologie de l'information et de la communication de la Tunisie.

Donc, toutes les conditions sont des conditions minimums. Et je ne peux pas imaginer que le prochain directeur de l'ICANN n'aura pas ces qualités. Néanmoins, je crois que ces dernières années, le problème le plus grave qui a été débattu à l'ICANN, c'est le modèle multipartite, multiacteur. Et j'espère que la prochaine étape, ce sera la mise en œuvre du modèle multipartite. Et je crois qu'une condition essentielle lorsque l'on choisit le prochain PDG de l'ICANN, le prochain président de l'ICANN [sonnerie], c'est la capacité à mettre en œuvre ce modèle multipartite et la capacité à avoir une ouverture, être assez ouvert d'esprit pour être en mesure de mettre en œuvre ce qui a été fait pendant des années de travail. Merci.

ALAN GREENBERG : Merci beaucoup. Seun?

SEUN OJEDEJI : J'aimerais rebondir sur ce que Sandra a dit. J'aimerais confirmer que – on nous a donné un pourcentage des différentes régions du monde. D'accord. Ce que je voulais dire également, c'est qu'il est essentiel que vous preniez en compte des personnes qui ont non seulement cette expérience PDG, modèle multipartite, mais notre statut actuel, connaître notre statut actuel. Parce que Fadi ne va pas rester, donc il faut conclure, il faut que tout se fasse. Et il faut prendre cela en compte. Nous avons un travail à effectuer très rapidement. Ça doit être [sonnerie] un des critères également.

RINALIA ABDUL RAHIM : Oui. Merci beaucoup. Je ne peux pas vous dire quel est le pourcentage de personne qui a déposé des dossiers provenant du sein de l'ICANN, mais c'est le cas également. Et le vivier de candidats – on est limité par les candidatures que l'on reçoit – par le nombre de candidatures que l'on reçoit. Donc, en ce qui concerne la connaissance de l'ICANN et du modèle multipartite, ce sont des facteurs qui sont pris en compte absolument. Ça fait partie de l'équation.

Ce qui est difficile, c'est de trouver la bonne personne avec le bon équilibre de compétences. Par exemple, des personnes qui

ne connaissent pas bien l'ICANN, eh bien, il faudrait que ce soit quelqu'un qui puisse apprendre très rapidement, si on n'avait pas d'autres options. Donc, ceci dit, je ne voulais pas vous décourager, hein? Ce que je vois, c'est de très bons candidats. Mais il faut trouver le bon candidat.

Ce n'est pas la Commission de sélection qui va prendre la décision, c'est le Conseil d'administration, et tout le monde doit être d'accord, tout le Conseil doit être d'accord. Donc, ça ne va pas être facile. Je vais devoir rejoindre ce Conseil d'administration. Et je vous retrouve au cocktail.

[Applaudissements]

ALAN GREENBERG : Merci beaucoup, Rinalia. Nous avons maintenant une pause-café de 15 minutes. On se retrouve dans 15 minutes précises, s'il vous plaît. C'est important.

RINALIA ABDUL RAHIM : Donc, la pause-café était – si vous vous dépêchez, vous avez encore du café en bas. Prenez les ascenseurs parce que ça devait s'arrêter à 10 h 30, la pause-café.

[PAUSE-CAFÉ]

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Un quart d'heure chaque fois. J'aimerais qu'on me donne la solution pour ne pas perdre un quart d'heure chaque début de réunion. Merci.

Nous sommes très peu nombreux. On va donner du chocolat aux gens pour les attirer. Ceux qui sont ici vont avoir un carré de chocolat. Ou une barre, même.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Messieurs-dames, s'il vous plaît, prenez place. Nous allons commencer dans une minute.

Bien. Personnel d'At-Large, est-ce que nous sommes prêts?

Bien. On y va. Bienvenue à tous. Après cette pause-café, nous allons avoir une session sur le CCWG et sur la transition de l'IANA. CCWG sur la responsabilité, CWG sur la transition.

Nous avons eu une session hier après-midi qui a été pleine d'informations, très riche en informations. Je pense que nous pourrions faire une mise à jour pour savoir où nous en sommes au niveau de la responsabilité, et pour savoir quels sont les points importants pour ALAC, puisqu'il va y avoir des négociations qui vont avoir lieu cette semaine. Il y a des pressions pour qu'un consensus soit trouvé avant jeudi. Il faut être clair sur ce que notre communauté dans cette salle, et à

distance, et les utilisateurs Internet souhaitent, quelles sont leurs préférences.

Bien. Je vais donner la parole à Alan Greenberg, qui va nous faire un résumé sur la situation du Groupe de travail intercommunautaire. Et il y a eu quelques changements hier. Donc, on va donner une petite mise à jour et ensuite, on donnera la parole aux participants pour qu'ils puissent donner leur opinion sur ce processus.

Alan Greenberg, vous avez la parole.

ALAN GREENBERG :

Merci. C'est la première réunion d'ALAC et des dirigeants d'ALAC sur ce thème. Je pense que vous deviez être à la séance d'hier. Je sais qu'il y a quelques exceptions. Je sais qu'on ne peut pas tout revoir. Donc, ça va être difficile de tout revoir. Je m'excuse pour ceux qui ne sont pas vraiment au courant, à ce moment-là, je vous propose de le faire ensuite en privé. Je ne suis pas au courant de changements importants depuis hier. Il y a eu quelques e-mails, mais qui, à mon avis, ils n'ont pas annoncé grand-chose de très important. Il y a eu une réunion du Conseil hier. Je n'ai pas entendu les résultats de cette réunion encore.

Peut-être que quelqu'un d'autre en a entendu parler? Cheryl, vous voulez prendre la parole?

Vous préférez vous taire? Je vais le dire avant que vous preniez la parole.

Comme nous avons dit hier, il y a eu des mouvements importants au sein du CCWG au cours de ces derniers jours. Et les principaux changements sont une prise de conscience apparente selon laquelle le modèle du désignateur serait acceptable pour une grande partie du CCWG et notamment le modèle unique.

Le système du désignateur implique que l'on va avoir un conseil qui va le nommer et qui va pouvoir aussi le renvoyer. Donc, on n'a pas dit cela dans – cela n'est pas dit dans les statuts, mais la différence entre le modèle du désignateur et – ou le responsable de la désignation, c'est que dans le modèle unique, nous pouvons avoir un contrôle sur la personne que nous nommons. Nous avons une entité unique qui représente la communauté dans sa totalité. Et c'est la seule différence, je dirais. Notre objectif, c'est qu'à travers les statuts, nous puissions fournir – nous puissions donner aux responsables de la désignation certains pouvoirs. Le modèle, donc, d'adhésion, qui a été proposé auparavant est similaire, sauf que les membres ont d'autres pouvoirs, selon la loi de Californie. Certains sont particulièrement dangereux si l'on n'a pas une bonne

responsabilité de la communauté. Et ce n'est pas le cas, justement. Une bonne redevabilité.

Donc, c'est là que nous en sommes actuellement. Selon les dernières nouvelles, il y a eu une partie importante du Conseil qui souhaite accepter le système du responsable de la désignation. Ce serait étonnant qu'il ne veuille pas l'accepter parce qu'ils ont rejeté le statu quo actuel. Mais il y a eu une certaine réticence à accepter le modèle de responsable de la désignation unique, modèle unique. Et apparemment, il y a d'autres pouvoirs que ce responsable de la désignation devrait avoir.

Je n'ai jamais vraiment eu la liste de ces pouvoirs parce que cela est lié aux statuts. Et dans les statuts, c'est le Conseil qui contrôle le statut. Il y a eu certaines réticences, et je pense qu'on en a parlé lors de la réunion du Conseil hier. Et je veux maintenant donner la parole à Cheryl pour voir si elle veut compléter ce que j'ai dit.

CHERYL LANGDON-ORR : Oui. Je veux bien. Je ne sais pas si je vais en être capable. Outre ce que vous avez dit, ce que vous avez dit avec lequel je suis d'accord, je voudrais vous dire qu'en ce qui concerne la réunion d'hier, León et moi, nous avons découvert cela dans notre

réunion à 7 h ce matin. Nous – lorsqu’il s’agit de la *rémotion* des membres individuels du Conseil, nous avons découvert hier lors d’une session, et León – parce que comme vous avez décrit, le rôle du responsable de la désignation, je pensais qu’une fois que le processus de progression avait lieu et que la communauté commençait à entrer en jeu et l’entité légale, qui est le responsable de la désignation est entré en jeu, ce serait l’organisation qui entrerait en jeu, qui commencerait à réaliser ce processus de renvoi, de limogeage, hein.

Donc, en fonction des parties avec lesquelles on travaille, c’est là que la réunion a conclu, donc on a tort de dire que cela s’arrêterait au niveau du responsable de la désignation. Moi, j’ai un problème avec cela, personnellement parce que je ne comprends pas très bien quel est l’objectif d’avoir ce responsable de la désignation, mais on peut y réfléchir dans les journées à venir. Vous et d’autres, vous avez travaillé là-dessus. C’est quelque chose sur laquelle on peut encore discuter, mais comme vous l’avez décrit, le responsable de la désignation peut fonctionner comme vous l’avez décrit ou peut fonctionner autrement. D’après ce que j’ai compris. Merci.

ALAN GREENBERG :

Merci beaucoup, Cheryl. Le problème, c’est qu’on y comprend encore moins maintenant. Pour ceux qui n’y comprennent pas

grand-chose. Le Conseil – les directeurs nommés par At-Large et par les SOs, les directeurs sont nommés par At-Large et par les SOs et le modèle de responsable de la désignation unique, la sélection sera faite par At-Large et par les SOs. Et il y a – cela serait transmis à l'organisation du responsable de la désignation pour nommer formellement cette personne. D'après ce que j'ai compris, le limogeage était – c'était la même chose. C'est-à-dire les principales différences sont qu'actuellement, la sélection est faite au sein des organisations. Donc, la GNSO ne vient pas nous voir pour nous demander : « Qu'est-ce que vous pensez si on nomme de nouveau Bruce comme directeur? », par exemple.

Dans le processus, de limogeage, ils seront obligés de dire : « Nous pensons que nous allons devoir limoger Bruce au milieu de son mandat, qu'est-ce que vous en pensez? Parlons-en ». S'ils décident de continuer de prendre cette décision formelle, elle sera présentée aux responsables de la désignation pour qu'ils agissent. C'est ce dont on a parlé hier. C'est ce qu'on a dit hier, hein?

Je ne veux pas parler ici des intérêts, des avantages et des inconvénients de chaque système, hein? C'est juste pour une question de clarté.

Cheryl, donc, l'absence – donc, vous n'avez rien d'autre à dire concernant la discussion du Conseil de la réunion d'hier? Non? Bien. Parfait.

Donc, ce modèle de désignation unique est le modèle multiple. Au niveau opérationnel, c'est un changement minimum. Une des différences, c'est que dans le modèle à membre unique, seulement quelques SOs et ACs sont des – et fonctionnent comme responsables de la désignation, agissent avec cette fonction. Et l'autre pouvoir, qui n'a rien à voir avec les membres du Conseil, comme les approbations de notre règlement, va agir de – ça va fonctionner de tous les SOs et les ACs.

Je pense que la principale différence que l'on a ici, c'est une question de mentalité, savoir où se trouve le CCWG. On est passé d'un modèle de multiple responsable de la désignation à un modèle unique qui s'est petit à petit imposé. Le CCWG a beaucoup évolué. Apparemment, il a avancé. On est maintenant dans une situation où beaucoup de gens sont flexibles, ils disent qu'ils n'ont pas encore pris leur décision concernant le modèle de membre, le modèle d'adhésion. Si le Conseil revient et dit qu'ils ont décidé – qu'ils ont pris une décision, à ce moment-là, on peut dire ce qu'on a dit il y a un mois et demi, c'est-à-dire que cela va envoyer un message au Conseil qui serait : « Faites ce que vous voulez ». Les deux positions, de toute façon, seront

proches les unes des autres. Il va y avoir une certaine résistance de la part du CCWG pour aller dans le même sens que le Conseil. Cela peut être réglé en peu de temps, mais pour le moment, nous avons 24 heures, 27 heures jusqu'à demain après-midi pour prendre cette décision, pour régler cela. Je n'ai pas grand-chose de plus à dire. Nous avons plusieurs mains levées. Je crois que Seun. Ensuite, Olivier, et ensuite Tijani.

Seun, vous avez la parole.

SEUN OJEDEJI :

Bien. Bien. Je voudrais parler du – je voulais parler du système individuel et de l'autre système. Et je vais en rester à ce qu'Alan a dit.

Je pense que – j'ai besoin de précisions. Vous avez dit que le Conseil actuellement a une tendance non officielle à soutenir le modèle de responsable de la désignation. Mais je voudrais un peu de précisions là-dessus. Est-ce qu'ils soutiennent le système multiple ou le système unique? Ensuite, je pense qu'il est important de préciser ce que le CCWG souhaite dans le domaine de ce responsable de la désignation. Parce qu'à part León, je ne sens aucune compréhension de nos présidents. Au sein du GAC, par exemple, il y a eu une réponse. Ils disent quelque chose au CCWG.

Et donc, ce que j'aimerais ici aborder comme thème, c'est que dans une situation dans laquelle – quel est le statut, quelle la position d'ALAC actuellement? Si le CCWG pense qu'il ne va choisir le modèle d'adhésion, le modèle de membre, est-ce qu'ALAC – si ALAC a la conviction que cela – que quel que soit ce qui puisse surgir, ALAC ne va pas soutenir ce modèle de membre unique. Ça, c'est la question que je pose.

ALAN GREENBERG :

Je dirais que c'est la première fois qu'ALAC se réunit pour parler de ce sujet depuis que nous avons adopté notre dernière déclaration. Donc, ALAC n'a pas encore de position. Nous devrions en avoir une avant la fin de la semaine. J'espère que ce sera le cas. Donc, nous n'avons pas de déclaration. Vous avez dit que – parce que je ne sais pas ce qui a été dit au GAC, donc je ne peux pas faire de commentaires là-dessus.

Si quelqu'un peut me dire en une minute ce qui a été lors de la dernière réunion du GAC, ce serait bien.

D'après ce que je sais, c'est que – si je lis la situation telle qu'elle est actuellement, la situation du CCWG tel qu'il est actuellement, le CCWG n'a pas décidé d'abandonner le modèle d'adhésion. Mais je dirais que d'après ce que j'ai vu, d'après les discussions que j'ai eues en privé avec les gens, le CCWG et les

organisations membres sont prêts à accepter ce modèle associatif. Donc, voilà. C'est en tous cas ce que je pense.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Pour répondre à votre question, Seun, je vais être un membre d'ALAC pour quatre jours de plus, le mode se fait sur un modèle – si on me demandait de voter sur le modèle d'adhésion, je dirais « non ».

En ce qui concerne la discussion que nous avons eue plus tôt pour le limogeage des membres du Conseil, je pense que si un individu ou une organisation de soutien ou un comité consultatif peut limoger son propre conseil, cela transforme les membres du Conseil en un politicien. Le conseil ne peut pas agir au nom de l'ICANN : il doit d'abord penser : « Est-ce qu'on va me garder si je prends ce type de décision ». Donc, c'est ça, mon souci. Lorsque vous avez parlé du processus de limogeage avec le modèle de responsable de la désignation unique, est-ce que cela veut dire que le Comité de nomination va consulter avec les autres SOs et les ACs pour parler de limogeage de ce membre du Conseil? Et si les autres SOs et ACs ne sont pas d'accord avec lui, est-ce qu'ils doivent respecter la décision des autres ou est-ce qu'ils peuvent quand même limoger cette personne? Voilà. Ça, c'est ma question.

ALAN GREENBERG :

La réponse, c'est un processus de discussion. La décision en fonction de ce petit groupe, en fonction de la réunion à laquelle j'ai assisté, hein? La décision serait prise par les SOs et les ACs selon leur propre décision après une discussion et après avoir entendu l'opinion de tout le monde, ils prendront donc la décision de limoger ou pas cette personne. Et si toutes les SOs et les ACs décident de faire ce genre de choses, on a une grande probabilité pour que lorsqu'on aura des discussions de ce type avec le directeur, lorsqu'ils vont présenter les problèmes au directeur, le directeur présente sa démission. C'est pratiquement sûr. Avant que le processus formel entre en marche. C'est mon opinion, en tous cas. Mais si on regarde comment les autres organisations et comment ALAC a certaines occasions a pu limoger des membres, c'est ce que je peux dire.

Dans cette discussion, Olivier, je pense qu'on devrait demander aux gens de donner leur avis. Mais...

Tijani, vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci beaucoup, Alan. J'ai reçu votre message. D'abord, je voudrais dire que j'ai la même sensation que vous concernant le

CCWG et sa capacité à accepter ce modèle de responsable de la désignation unique.

J'étais dans le groupe qui a discuté hier la révocation des membres individuels du Conseil, et j'étais un de ceux qui soutenaient. Le président de ce groupe m'a dit : « Tu dois être là parce que tu as cette position, tu prends cette – c'est ton opinion ».

Olivier, il y a une différence entre la déclaration d'ALAC et la déclaration d'AFRALO, et c'était sur ce point-là. Une des différences, c'était justement porté justement sur ce point-là. Donc, nous n'allons pas revenir là-dessus, mais je pense que je peux vous expliquer très clairement les résultats du travail de notre sous-groupe hier et c'était que la révocation des membres individuels du Conseil serait faite par le responsable de la désignation, l'entité qui va nommer cette personne au Conseil.

Mais il y a deux étapes. Deux étapes importantes dans ce processus. La première, c'est le forum au niveau de la communauté qui va discuter de cette révocation. Ça veut dire que les SOs vont participer à cette réunion, vont dire, vont annoncer qu'ils veulent révoquer ce directeur à cause de tel, tel point. Et le directeur sera là et dira : « C'est faux. J'ai fait ceci, cela, etc. »

Donc, les SOs vont exposer le cas et le directeur va se défendre, va avoir l'occasion de se défendre. C'est un point important. Et la première phase. La deuxième phase, c'est après que cette discussion ait lieu.

Si la SO veut toujours révoquer ce membre du Conseil, les SOs et les ACs doivent demander formellement à toutes les autres SOs et ACs quelle est leur opinion à ce propos, qu'est-ce qu'elles en pensent. Et ils doivent recevoir une réponse de leur part. Et après cela — de manière formelle – après cela, on aura – il aura le droit de révoquer ou pas et ce droit lui reviendra à lui seul, le responsable de la désignation.

En ce qui concerne ce que Seun a dit, moi, en tant que personne, je ne suis pas prêt à accepter un système ou un modèle d'adhésion parce que le Conseil pense que le modèle à plusieurs membres est meilleur. Parce que si on a un modèle de responsable de la désignation à membre unique, ce n'est pas bon. Je vous ai expliqué que ce responsable de la désignation, s'il n'y en a qu'un, si on a ce modèle à membre unique, on aura une discussion pour voir qui sera distribué parmi la communauté. Mais si on ne fait pas cela, on aura la GNSO qui pourra venir et faire ce qu'elle veut. Et ça, c'est un problème. On risque d'avoir une capture de pouvoir.

Merci.

ALAN GREENBERG :

Je vais me mettre dans la queue puisque nous sommes entrés dans une discussion substantive. En termes de responsable de la désignation unique et responsable multiple, il y a – il n’y a pas de différences fonctionnelles. Me semble bien en tous cas. Beaucoup de membres du Conseil ont été convaincus de mettre en place plusieurs processus. Je ne veux pas rentrer dans des discussions ici qui ne sont pas publiques. Qui devraient l’être, mais qui ne le sont pas. En tous cas, il y a une conviction selon laquelle le modèle unique devrait avoir des pouvoirs extra qui lui seraient donnés par ICANN. Je ne comprends pas très bien cela. Un des problèmes est que l’on considère ce concept de responsable de la désignation unique. C’est une entité unique qui va donc transmettre le pouvoir de désignation. Mais cette organisation a aussi d’autres pouvoirs, comme l’approbation des statuts. Il y a une conviction au sein du Conseil selon laquelle on peut faire cela à travers les SOs et les ACs et appliquer cela, obliger – les obliger à adopter cela. Et le faire à travers une entité unique. Je pense qu’ils ont raison. Je l’ai dit à plusieurs reprises : leur proposition dit que les présidents des SOs et des ACs seraient des entités légales qui auraient le pouvoir.

En tant que président d'une SO, et d'une AC, moi, j'ai un problème là-dessus. En premier, il y a des responsabilités financières légales. Je ne sais pas quelles sont ces responsabilités, mais je sais qu'elles existent. ICANN pourrait donc me punir.

Ensuite, pour prendre ce type d'actions, ça demande un temps, un certain délai. On ne peut pas me dire : « Je vais te payer la semaine que ça t'a prise pour te présenter devant le tribunal » et ensuite, lorsque je ne serai plus président et qu'Olivier sera de nouveau le président, il n'y aura moyen légalement parlant. On va faire une rotation entre les deux jusqu'à notre mort!

C'était une blague. C'était une plaisanterie. Mais l'impact que cela pourrait avoir, il n'y a aucune manière légale d'assumer ce risque. Donc, il y a des problèmes importants ici qui surgissent. Le travail peut être résolu en créant une association, une entité qui doit être formée avant l'événement, c'est-à-dire qu'ils doivent exister dès le début et, d'après ce que je sais, cela n'est pas différenciable des mécanismes – du mécanisme du responsable de la désignation unique. Donc, je pense qu'il y a eu une conviction chez différents membres du Conseil qu'il y a d'autres pouvoirs. Je ne sais pas quels sont ces autres pouvoirs.

Donc, c'est la comparaison entre les deux systèmes : responsable unique et responsable multiple.

Le problème est que la dernière déclaration faite par ALAC disait que nous sommes préparés à accepter la proposition du CCWG avec un modèle à membre unique, mais nous pensons que c'est trop compliqué, trop lourd, que cela nous fait peur, d'une certaine façon. Et nous ne voulons pas ce système. Mais si le reste du CCWG, y compris le Conseil — c'est avant la déclaration du Conseil — si le reste du CCWG, y compris le Conseil veut appliquer ce système, nous accepterons. Nous ne voulons pas être l'organisation qui met des bâtons dans les roues.

Maintenant que je suis convaincu – et de nouveau, je vous dirais que c'est ma conviction personnelle, il peut y avoir d'autres opinions ici dans la salle, mais... Donc, le modèle de responsable de la désignation va être accepté par le CCWG et je suis prêt à retirer mon soutien pour le modèle à membre unique. Je pense qu'il y a une alternative. Et avant la fin de cette réunion, 12 h 30, je voudrais qu'il y ait un vote. Dans ces 35 minutes qui nous reste, je voudrais un vote d'ALAC pour voir si nous sommes prêts à faire une déclaration formelle pour dire que nous ne sommes pas prêts à soutenir le modèle de responsable de la désignation unique.

Donc, je pense que nous pouvons organiser un vote. Je ne veux pas éviter la discussion, mais je pense qu'il faudra réfléchir là-dessus et voter.

Nous avons Seun et ensuite, Sébastien. Sébastien puis Seun. Sébastien, vous avez la parole.

SÉBASTIEN BACHOLLET : On a devant nous à faire un choix de contenu où il y a trois mots. Il y a le choix – ou quatre mots. On a le choix entre *designator* ou *member*, ou on a le choix entre *sole* et multiple. La question, pour moi, est : qu'est-ce qui est prédominant? Pour moi, ce qui est le plus important, c'est le fait qu'on choisisse qu'il y ait une structure et une seule devienne légale. C'est plus important que le choix du mot entre *designator* et *member*. Donc, mon choix serait d'abord une unique structure et ensuite, dans le choix du deuxième mot, je préfère le choix de désignant, *designator*, que celui de « membre ». Mais *sole*, « seul » est bien plus important.

Et je voudrais venir avec une suggestion – j'en ai déjà parlé hier. Je crois qu'il serait important qu'on essaie de changer un peu les mots. Et donc, je suggère qu'on appelle la proposition, une proposition des – coordonner – le *sole designator* est coordonné. En anglais, ça donnerait *coordonator sole designator*. Qui serait plus clair en termes d'images. Il y a un membre tout seul qui fait tout, mais c'est la coordination de tous ceux qui sont à l'intérieur de l'ICANN qui deviennent une voix, qui est celle de l'unique *designator*.

ALAN GREENBERG : Merci beaucoup. Je vous donnerai mon opinion personnelle. Je ne veux pas – peu importe le nom, je dirais, nous devons essayer de ne pas semer la confusion. Ce serait le mieux.

Seun, vous avez la parole.

SEUN OJEDEJI : Merci. Je suis d'accord : au niveau technique, il n'y a pas de différences entre le membre unique et le responsable de la désignation ou désignateur. Donc, entre le responsable multiple ou le responsable unique – parce qu'au niveau technique, il y a le – au niveau de responsable de la désignation unique, une fois que la décision est prise, elle sera exécutée par ce responsable de la désignation. Je pense que la différence est dans le domaine des SOs et des ACs. Est-ce que les SOs et les ACs veulent – qu'est-ce qu'elles veulent reconnaître comme responsable de la désignation? Je pense que cette question doit être ici clarifiée.

Il faut indiquer que nous voulons actuellement des responsables de la désignation, et pour le modèle unique, on a posé ici une question pour savoir si le problème qu'on avait portait sur l'adhésion d'un membre unique, si ce problème serait abordé dans le cadre de ce système à membre unique, si les SOs et les

ACs veulent participer à ce processus. Et d'après ce que j'ai compris, ce problème a été abordé.

Ensuite, l'autre chose que je voulais mentionner, c'est que je pense qu'il est bien de parvenir à un consensus, qu'ALAC vote sur la partie de l'adhésion maintenant, ce serait une bonne chose. On pourrait ne pas voter pour dire si on préfère un système de désignation ou pas puisque nous reconnaissons que ce que nous voulons obtenir peut être obtenu sans ce système de responsable de la désignation. Merci.

ALAN GREENBERG :

Je peux répondre à ces deux questions. Et après, je donnerai la parole à mes collègues du CCWG, s'ils pensent que je me trompe. Mais je pense que j'ai bien compris.

D'abord, les SOs et les ACs, comme responsable de la désignation : non. Le responsable de la désignation est une question légale qui permet de nommer les membres du Conseil. Les seules responsables de la désignation aujourd'hui sont les SOs, la GNSO, la ccNSO et At-Large. Cela ne veut pas dire qu'à un certain moment dans le futur, certaines organisations ne pourront pas nommer des membres du Conseil. Et si la décision est prise, ils deviendront aussi des responsables de la désignation.

Et pour répondre à ce que Sébastien a dit hier, les liaisons ne sont pas des membres du Conseil en tant que tel. Et par conséquent, les membres du Conseil – les liaisons ne sont pas des responsables de la désignation et les membres du Conseil ne rentrent pas dans le cadre de la loi californienne.

La participation de toutes les SOs et de toutes les ACs. Une des choses dans le modèle actuel que l'on a, c'est qu'on va demander – on a décidé de demander à chaque SO et AC, vous acceptez ou pas? Et beaucoup nous ont dit qu'elles n'acceptaient pas la proposition actuelle. Du point de vue d'un groupe de travail auquel j'ai participé hier, c'est qu'on ne va pas demander d'adopter des statuts fondamentaux dans le cadre de la proposition non approuvée. Les SOs et les ACs – on n'a pas parlé ici de responsable de la désignation, on parle des SOs et des ACs doivent trouver dans les statuts actuels – c'est la proposition du Groupe de travail.

Si cela a été adopté, cela serait un changement. Donc, les sept SOs et ACs pourraient dire : « Oui., je suis d'accord – ou – Non, je ne suis pas d'accord » ou se taire. C'est-à-dire que s'ils sont – s'ils se taisent, on n'a pas la majorité et à ce moment-là, on a un problème de nouveau. Donc, je pense que cela répond à cette difficulté et c'est assez définitif, et c'est basé sur un modèle qui est proposé par un groupe de travail.

Julie, vous avez la parole.

JULIE HAMMER : Donc, ce n'est pas dans l'ordre, mais je crois que c'est le même sujet. Point de clarification. Le niveau de soutien requis – j'étais dans ce groupe, donc je sais ce qu'il en ressort. Je sais ce qui a été suggéré. Pour les différents pouvoirs, il y a différents niveaux de soutien. C'est recommandé, ce n'est pas encore accepté, mais lorsqu'il y a un niveau nécessaire très élevé pour voir un certain pouvoir, il y a différents niveaux. Il y a trois niveaux. Le soutien des SOs et des ACs. Il n'y a pas plus d'une objection.

ALAN GREENBERG : Je suggère – j'ai suggéré que pour limoger le Conseil d'administration, il peut y avoir une seule objection pour ne pas qu'on fasse cela au Conseil d'administration.

Sébastien.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Quelqu'un d'autre, s'il vous plaît.

ALAN GREENBERG : J'avais mal compris. Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui. J'aimerais soutenir la proposition de Seun de ne pas soutenir ouvertement le modèle *sole designator*. De le prendre en compte, mais pas de totalement le soutenir. Donc, ça dépend un petit peu des circonstances. Je crois qu'on a besoin de plus de détails. On dirait « non » au modèle de membre.

ALAN GREENBERG : Pour clarté, j'ai en effet demandé au Groupe de rejeter le modèle de membre.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Ça ne veut pas dire que le modèle *sole designator* est le seul modèle.

ALAN GREENBERG : J'ai indiqué que ces modèles multiples et *sole designator* sont à peu près le même modèle. Donc, moi, ça ne me dérange pas beaucoup. Je trouve que le modèle de désignateur unique est...

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Il me semble que le Conseil d'administration a encore d'autres points de vue.

ALAN GREENBERG : Moi, je croyais que j'étais ouvert. On ne peut pas être plus ouvert que cela, hein?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : En effet, je reviens sur le fait de limoger un membre du Conseil d'administration. Ce que vous avez expliqué, Tijani, en effet, c'est quelque chose qui me préoccupe. Tout doit être transparent à l'ICANN. C'est vraiment comme une cour de justice. Fantoche, parfois. Pour limoger un membre du Conseil d'administration, ça m'apparaît très bizarre. Est-ce que quelqu'un qui a fait une très belle carrière, qui a été nommé par la Commission de nomination, ils vont prendre le risque de devenir membre du Conseil d'administration? Ça ne me paraît pas très juste.

ALAN GREENBERG : Tijani, je ne sais pas si vous voulez rebondir, mais...

TIJANI BEN JEMAA : Oui, vous avez raison, Olivier, mais cette discussion va faire réfléchir — réfléchir mille fois avant de demander qu'on retire un membre du Conseil d'administration, un directeur. Il faudra qu'il soit devant tout le monde et qu'il explique les raisons pour lesquelles il faudrait que quelqu'un a fait quelque chose de très

grave. Et je crois qu'il partira. Mais s'il veulent le retirer parce qu'ils n'ont pas obtenu la position qu'ils désirent en tant que Conseil d'administration, leur intérêt, eh bien, moi, il me semble qu'ils réfléchiront à deux fois avant de faire ce tribunal, de dire à tout le monde ce qui s'est passé. Ils vont réfléchir mille fois. C'est pour ça qu'on a insisté sur ce forum.

ALAN GREENBERG : Stefano, vous avez la parole.

STEFANO TRUMPY : Oui, merci, Monsieur le Président de séance. Merci beaucoup de ces explications sur ces termes. *Designator*, je comprends maintenant. Avant, ce n'était pas très clair pour moi. Donc, ça semble une solution acceptable, même pour le CCWG, pour cette commission. Et quand je pense au pluriel ou au singulier, désignateur multiple ou désignateur unique, *sole designator* – et vous nous dites que ça ne fait pas une grande différence, mais selon moi, l'utilisation du singulier serait beaucoup plus acceptable et pourrait mieux refléter notre modèle multipartite, celui de l'ICANN, parce que cela signifie que tous les SOs et toutes les communautés doivent tomber d'accord – et on attend *divide et impera*.

Et donc, lorsqu'il y a un problème au niveau du Conseil d'administration, peut-être qu'il vaut mieux que les entités ne soient pas trop singulières. Donc, en fin de compte, je suis tout à fait conscient et tout à fait d'accord sur le fait que *sole designator* soit plus acceptable.

Et pour le GAC – « GAC », par exemple, vraiment, qu'est-ce que cela signifie? Quelle est l'importance de ce ou ces pouvoirs? Combien de membres, combien de personnes à la GNSO dans les différentes SOs/ACs? C'est de cela que l'on parle. On veut bien comprendre comment s'organiser les différents pouvoirs à l'extérieur du Conseil d'administration.

ALAN GREENBERG :

Donc, Sébastien...

Sébastien est carrément parti. Ah bon. Donc, c'est à moi de prendre la parole. Donc, il y aura moi, Tijani et Seun, je n'ai pas vu d'autres mains se lever. Si vous voulez prendre la parole...

Deux points. S'il vous plaît. Pour répondre aux questions précédentes. En termes de directeur et membre du Conseil d'administration, au jour d'aujourd'hui, nous avons les SOs et les ACs. Pour nous, c'est assez nouveau. Eux, ils renouvellent leur directeur. C'est un modèle général. Donc, là un parle d'un groupe qui pense que les directeurs ne conviennent pas

aujourd'hui, mais vont revenir dans deux ans. Donc, je crois qu'ils seront renommés de tout façon, et le groupe les aura soutenus. S'ils sont limogés, peut-être que c'est justifié. Peut-être que le Groupe est convaincu que ça ne vaut pas la peine de les retirer. Mais parfois, il y a différents cas. Il y a un directeur qui va être limogé pour de mauvaises raisons, mais les SOs et ACs sont déterminés et le font. Ça, c'est une toute petite fraction possible. On accepte des directeurs incompetents pour le moment au Conseil d'administration et ils restent pendant trois ans! Il faut être clair. C'est comme cela que l'on fonctionne. C'est rare que l'on perde quelqu'un de bien.

Il y a des directeurs qui sont partis. On ne sait pas qui. On peut deviner, mais il y en a qui sont partis d'une manière volontaire ou pas. Est-ce que c'est juste ou équitable? C'est la vie. Rien n'est parfait. Donc, en ce qui concerne le singulier et le singulier et le pluriel – unique et pluriel, moi, je n'aime pas le terme *sole designator* parce que ça, ça donne l'impression que le désignateur a tous les pouvoirs. Ce qui n'est pas exact. Nous allons devoir créer une entité qui ait d'autres pouvoirs et le désignateur, s'il est unique, on le passe simplement par lui. Ce n'est pas lui qui a tous les pouvoirs. Donc, je crois que ce n'est pas très clair. Il faut l'expliquer.

Si les SOs et les ACs sont des désignateurs – au pluriel – eh bien, je crois que c'est beaucoup plus clair. Donc, il n'y a pas de différences fonctionnelles. C'est pour cela que ça ne me dérange pas entre « seul », « unique », et le pluriel « multiple ».

Nous avons Tijani.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci beaucoup, Alan. Je ne suis pas d'accord avec vous. Il y a une grosse différence entre les deux modèles. Le modèle *sole designator* et multiple. Vous pensez à désignateur des membres du Conseil d'administration. C'est pour cela que vous dites que c'est la même chose. Et en réalité, le désignateur a des droits, une autorité, et le désignateur va exercer un pouvoir. Donc, si c'est un désignateur unique, il va voir qu'un seul désignateur, évidemment, par définition, qui va avoir le droit, le pouvoir, de l'exercer. Et les SOs et les ACs n'auront aucun droit d'exercer quelque pouvoir que ce soit.

ALAN GREENBERG :

Clarification : lorsque vous dites « les pouvoirs », qu'est-ce que vous voulez dire par là?

TIJANI BEN JEMAA : Nous parlons des cinq pouvoirs dont nous parlons au CCWG. Retirer – limoger le Conseil d'administration, ainsi de suite. Donc, il y a une grosse différence. Parce que dans le modèle désignateur multiple, *full designator*, les SOs et ACs ont des droits statutaires et peuvent exercer le pouvoir. Ils ont le droit légal, juridique pour ce faire. Et je crois que le modèle de désignateur unique est beaucoup mieux pour distribuer le pouvoir au sein des collectivités et...

Je n'ai pas fini, excusez-moi. Une autre grande différence, c'est que si on utilise ce modèle, *full designator*, on aura que les trois SOs et l'ALAC comme étant des désignateurs et ce sont les seuls qui ont les droits et la possibilité d'exercer leurs pouvoirs. Mais si nous sommes des désignateurs uniques, *sole designator*, et si on perd le consensus dans le cadre du système de votes, tout SO ou AC participera au processus de décision. Donc, il y a une grande différence. Moi, je ne vois pas du tout que c'est la même chose.

ALAN GREENBERG : Je reviendrai là-dessus.

Seun?

SEUN OJEDEJI :

Oui. Merci. J'aimerais simplement dire que nous devons être prudents, d'éviter de réduire nos critères à des scénarios. Parce que – et si ça se passe? Ce sont les questions qu'on se pose. Moi, je crois qu'il faut s'assurer que – il y a également quand même des captures de la communauté. Le fait qu'un membre du Conseil d'administration puisse être limogé par une communauté n'est pas cohérent par rapport avec les principes de désignateur unique. Ce n'est tout simplement pas cohérent. Il me semble que nous essayons d'accepter un peu ce que l'on veut et puis d'aller un petit peu trop rapidement. Ce n'est pas juste.

Ce que je voudrais dire, c'est que c'est une question; ce n'est pas cosmétique. Il faut savoir qui prend les décisions de limoger un membre du Conseil d'administration : c'est les SOs et les ACs. Ça, ce n'est pas juste, ce n'est pas bien. Ce que j'aimerais voir, donc, c'est le statut des *stress tests*.

ALAN GREENBERG :

Merci, Seun. C'est à moi, la parole. Le terme « désignateur » qu'on utilise d'une manière incorrecte la plupart du temps ne s'applique qu'aux membres du Conseil d'administration. Le modèle désignateur unique. Un seul pouvoir. Donc, désignateur. Donc, de retirer ou de nommer des membres du Conseil d'administration en accord avec le NomCom, SOs ou ACs. Donc,

je ne veux pas trop débattre de cela. Il y a différentes personnes qui ont différentes positions. Il y a différentes opinions sur le fait de révoquer ces membres du Conseil d'administration, les destituer.

Donc, en termes de ce que disait Tijani, nous utilisons le terme « chose », par exemple, pour les SOs ou les ACs. On parle – c'est un système dont on parle. Donc, ce système unique, on lui donne d'autres privilèges, on lui accorde d'autres privilèges, notamment d'approuver les statuts. Ça, c'est un pouvoir qui va être exercé par les personnes, pas les membres du Conseil d'administration, mais les sept SOs/ACs. Ça, c'est ce qu'on a appris hier. Donc, les quatre SOs et ACs, quatre sur sept, quel que soit le nombre de désignateurs, c'est pour cela que je dis que les modèles sont les membres. Parce que les décisions de veto d'un statut permettront la participation des seps SOs/ACs, même si elles ne sont pas des désignateurs. Vous voyez ce que je veux dire? Donc, on peut continuer – c'est non officielle, mais sur le papier, c'est différent, mais le résultat est exactement le même. Donc, je ne sais pas si León ou Cheryl veulent intervenir. C'est comme ça que je comprends la situation. C'est ce que j'ai entendu hier. Les sept SOs et ACs vont participer aux différents pouvoirs, qu'elles soient des désignateurs ou pas.

LEON SANCHEZ : Alan, vous avez raison. Je ne sais pas si je peux communiquer cela d'une manière plus claire. Je suis prêt à répondre à des questions, mais j'ai l'impression de beaucoup me répéter. C'est un déjà-vu. J'ai déjà parlé de cela hier et avant-hier et chaque jour un petit peu. Vraiment, je serais très heureux de clarifier les choses. Mais vous avez raison.

ALAN GREENBERG : Il ne faut pas confondre les gens qui ont la capacité de destituer, de révoquer des membres du Conseil d'administration. Et les autres quatre pouvoirs qui sont dans le modèle – pas dans la proposition, mais dans le modèle d'aujourd'hui, c'est seulement les personnes qui disent « oui ». On ne demande pas – il n'y a pas une obligation de participation. Dans le modèle d'aujourd'hui, la proposition qui existait, il n'y avait que trois qui participaient. Maintenant, on demande quatre à avoir un certain pouvoir. Donc, c'est un petit peu différent.

Il ne nous reste que neuf minutes. J'aimerais que l'on vote, que les membres actuels de l'ALAC votent – non, je vois que vous levez la main. On a deux autres personnes qui veulent intervenir – trois autres intervenants. Nous avons quatre minutes uniquement. León veut dire quelque chose. Ça empiète sur l'heure du déjeuner, hein?

LEON SANCHEZ : Oui, j'aimerais parler d'un statut pour les *stress tests*. Le GAC en a parlé et y travaille actuellement.

ALAN GREENBERG : Tijani, Sébastien et Holly.

Il y a une autre réunion, donc il faut vraiment qu'on se dépêche.

TIJANI BEN JEMAA : Merci, Alan. Moi, je suis un ingénieur, je ne suis pas un avocat, je ne suis pas un juriste et je ne suis pas non plus un anglophone de langue native. Donc, peut-être que je ne connais pas bien les juridictions et les textes juridiques, mais j'ai lu et j'ai vu de la part de notre conseiller juridique des explications sur le modèle *sole designator*. C'est pour cela que je dis ce que je dis. Je ne suis pas juriste, je le rappelle. Je ne suis pas avocat. Si je n'ai pas les connaissances de cela, je ne peux rien dire d'autre. Mais c'est pour cela que je me suis exprimé en ce sens.

ALAN GREENBERG : On ne va pas voter sur seul ou multiple. Il faut que l'on comprenne bien les choses. Moi non plus, je ne suis ni ingénieur ni juriste. Mais je crois que je comprends quand même les

décisions que l'on doit prendre. Il me semble que Sébastien va prendre la parole puis Holly.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Je ne suis qu'un pauvre utilisateur final. Et à ce titre-là, mon inquiétude, c'est qu'à un moment, si j'ai bien compris le processus, il faudra que quelqu'un, quelque chose, un groupe, une idée devienne une entité légale qui s'appelle « désignateur », pour agir sur un certain nombre des pouvoirs, qui sont demandés par le CCWG. Et si nous sommes dans un modèle multidésignant, il y a un risque que chacun puisse devenir cette entité légale sans vraiment demander aux autres – puisse agir.

Peut-être que légalement, ce sera plus compliqué que ce que je dis, mais en termes d'image – c'est pour ça que je reviens sur le fait que mon choix le plus important, même si le président a dit que ce n'était pas la question posée, ma première question, c'est : est-ce que c'est un seul ou nous sommes tous ensemble ou est-ce que chacun dans son coin qui décide son truc et qui peut faire quelque chose? Pour moi, c'est – le choix du singulier est important et ensuite, le choix de ce qu'il y a derrière est pour moi moins important. Mais je ne suis pas celui qui pose la question, donc – mais vous avez ma réponse à une question qui n'est pas posée.

ALAN GREENBERG : Holly.

HOLLY RAICHE : J'apprécie beaucoup ce qui a été dit. Si nous avons le modèle de désignateur, nous devons, par essence, faire des membres du Conseil d'administration des politiciens. Ils vont toujours réfléchir à ce qu'ils disent. Ils vont être loyaux envers le *board*. Et moi, je serais plus à l'aise sur le fait qu'on ne vote pas sur cela aujourd'hui. León, à l'heure du déjeuner, on va pouvoir en reparler. J'aimerais en parler non officiellement avec León.

ALAN GREENBERG : Oui. Chaque membre du Conseil d'administration devient un politicien, je pense, moi. Donc, j'aimerais maintenant encore soulever la question une nouvelle fois. Ce que je disais il y a une heure dans la déclaration précédente : l'ALAC a dit que nous pouvions soutenir le modèle des membres, si c'était le consensus du CCWG. Je crois qu'il y a beaucoup d'autres modèles de disponibles à nous, aujourd'hui, et qui pourrait être acceptable pour le CCWG. Et dans ces conditions, je propose à l'ALAC que nous retirions le soutien au modèle membre à la suite de cette discussion. On peut revenir là-dessus, si on veut,

un autre jour, mais est-ce qu'il y a un débat avant que l'on vote.
On a déjà débattu.

Je ne vois pas de personne... Eduardo?

EDUARDO DIAZ : La raison pour laquelle nous votons... Pourquoi? Est-ce que ça compte? Quelle est la raison pour laquelle on vote? Si on ne change rien, est-ce que ça va changer grand-chose? Si on retire notre soutien possible au modèle membre, c'est ce que vous nous demandez? Je ne comprends pas très bien. J'aimerais que vous précisiez.

ALAN GREENBERG : Finissez votre question et je tenterai d'y répondre.

EDUARDO DIAZ : La raison pour laquelle nous votons. On avait fait un commentaire sur le système de membre, la possibilité que ce soit un modèle membre. J'aimerais savoir – je ne comprends pas très bien pourquoi nous votons?

ALAN GREENBERG : Dans notre dernière déclaration, on a dit qu'on pouvait soutenir le modèle membre, qui était le modèle du CCWG, au mois

d'août. Étant donné qu'à ce moment-là, il y avait beaucoup de soutien pour cela, et qu'il n'y avait pas d'autre modèle, on a dit qu'on n'était pas – on ne voulait pas s'opposer à cela; on pouvait éventuellement le soutenir.

Au jour d'aujourd'hui, et personnellement, je crois qu'il existe d'autres modèles tout à fait acceptables que nous pourrions également – également qui seraient acceptables pour le CCWG. Et on envoie un message avec ce vote au CCWG et à d'autres parties de la communauté indiquant que le CCWG devrait conclure et ne pas utiliser le modèle avec des membres. Le CCWG a fait beaucoup d'allers-retours dans ces décisions. Moi, je crois que – là, on ne retire pas nos options, on envoie simplement un message avec ce vote indiquant que nous pensons qu'il y ait d'autres modèles acceptables et que nous soutenons ces autres options plutôt que de soutenir l'option avec des membres. Est-ce que vous êtes d'accord avec cela parmi les membres actuels de l'ALAC? Donc, je vais demander un vote. Un vote des membres actuels de l'ALAC. Est-ce qu'il y a quelqu'un qui veut s'abstenir?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Point d'ordre : nous devons indiquer clairement quelle est la question et poser la question.

ALAN GREENBERG : Oui. Je vais un petit peu trop vite. La motion est : l'ALAC retire son soutien du modèle membre proposé par le CCWG. Est-ce que quelqu'un appuie cela?

TIJANI BEN JEMAA : Je soutiens cela.

ALAN GREENBERG : Nous avons les membres actuels de l'ALAC, est-ce qu'il y a des personnes qui veulent s'abstenir? Des abstentions? Nous allons noter les abstentions. Je ne vois pas d'abstentions.

Est-ce qu'il y a des procurations?

Donc, ç'a été – vous l'avez indiqué au personnel, donc – Tijani a cette procuration.

Donc, est-ce qu'il y a des personnes qui veulent voter « non »?

Est-ce que vous pouvez lever la main pour indiquer votre accord? En levant la main, c'est une indication que vous dites « oui », vous êtes d'accord. Évidemment, demain pour Tijani puisqu'il a une procuration.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Est-ce qu'on peut avoir la liste des noms?

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]